

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

.....  
Paix - Travail - Patrie  
.....

MINISTÈRE DES FINANCES



REPUBLIC OF CAMEROON

.....  
Peace - Work - Fatherland  
.....

MINISTRY OF FINANCE

**CAMEROON**  
Initiative pour la  
Transparence dans  
les Industries  
Extractives  
**EITI**  
Extractive  
Industries  
Transparency  
Initiative  
**CAMEROON**

COMITÉ DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE  
POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

# RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT 2018

ADOPTÉ LE  
16 NOVEMBRE 2020

VERSION FINALE



PÉRIODE DE RÉFÉRENCE :  
1<sup>ER</sup> JANVIER -31 DÉCEMBRE 2018









**M. Louis Paul MOTAZE**  
Ministre des Finances,  
**Président du Comité ITIE**



**M. Gabriel DODO NDOKE**  
Ministre des Mines, de l'Industrie  
et du Développement Technologique,  
**Vice-Président du Comité ITIE**



# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	9
<b>INTRODUCTION</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE 1 : RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS ENTREPRISES SUR LA BASE DU PLAN DE TRAVAIL AJUSTÉ DE L'EXERCICE 2018</b>	<b>13</b>
<b>TITRE 1: ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LE COMITÉ EN 2018</b> .....	15
I.1 ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL .....	15
I.2 AMÉLIORATION DU PROCESSUS D'ÉLABORATION ET DE LA QUALITÉ DES DONNÉES ET RAPPORTS ITIE .....	26
I.3 INTÉGRATION DE L'ITIE DANS LES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF AU CAMEROUN .....	28
I.4 RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ITIE AU CAMEROUN .....	29
I.5 ACTIVITÉS NON PROGRAMMÉES MAIS RÉALISÉES .....	32
<b>TITRE 2 : ACTIVITÉS MENÉES PAR LES PARTIES PRENANTES</b> .....	33
I- ACTIVITÉS MENÉES OU A ENTREPRENDRE PAR LES ADMINISTRATIONS ET RÉSULTATS/IMPACTS .....	33
II- ACTIVITÉS MENÉES PAR LES ENTREPRISES EXTRACTIVES ET RÉSULTATS/IMPACTS .....	34
III- ACTIVITÉS MENÉES PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE ET RÉSULTATS/IMPACTS .....	34
<b>TITRE 3 : RÉSUMÉ NARRATIF DES PRINCIPAUX RÉSULTATS /IMPACTS OBTENUS PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE</b> .....	36
<b>CHAPITRE II : ÉVALUATION DES PERFORMANCES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS ET AUX OBJECTIFS DÉFINIS DANS LE PLAN TRAVAIL DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE</b>	<b>39</b>
<b>CHAPITRE III : ÉVALUATION DES PROGRÈS RÉALISÉS PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE LA NORME ITIE</b>	<b>53</b>
II.1. RÉPONSES DU COMITÉ AUX RECOMMANDATIONS DES PRÉCÉDENTES CONCILIATIONS .....	53
II- RÉPONSES DU COMITÉ AUX RECOMMANDATIONS DE LA VALIDATION DE JUIN 2018 ..	60
<b>CHAPITRE IV : FORCES ET FAIBLESSES DU PROCESSUS ITIE</b>	<b>69</b>
<b>CHAPITRE V : COÛTS DE LA MISE EN ŒUVRE EN 2018</b>	<b>73</b>
<b>CHAPITRE VI : ETAT DES DISCUSSIONS CONCERNANT LE PRÉSENT RAPPORT AU SEIN ET EN DEHORS DU COMITÉ</b>	<b>75</b>
<b>CHAPITRE VII : COMPOSITION DÉTAILLÉE DU GROUPE MULTIPARTITE EN 2018</b>	<b>77</b>
TITRE I. COMPOSITION DU COMITÉ .....	53
TITRE II- COMPOSITION DU SECRÉTARIAT PERMANENT .....	60
<b>CONCLUSION</b>	<b>81</b>



# LISTE DES ABRÉVIATIONS

---

- BAD** : Banque Africaine de Développement
- CAPAM** : Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier
- CCIMA** : Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat
- CEMAC** : Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
- CENC** : Conférence Épiscopale Nationale du Cameroun
- CEPCA** : Conseil des Églises Protestantes du Cameroun
- CNPS** : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
- CNUDHD-AC** : Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale
- CONAC** : Commission Nationale Anti-Corruption
- CTD** : Collectivités Territoriales Décentralisées
- DGD** : Direction Générale des Douanes
- DGI** : Direction Générale des Impôts
- DGTFCM** : Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire
- FMI** : Fonds Monétaire International
- FDR** : Feuille de Route
- GICAM** : Groupement Inter-patronal du Cameroun
- GIZ** : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
- GMP** : Groupe Multi Partite
- ITIE** : Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
- MINDEVEL** : Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
- MINFI** : Ministère des Finances
- MINJUSTICE** : Ministère en charge de la Justice
- MINEPDED** : Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable
- MINAT** : Ministre de l'Administration Territoriale
- MINFOF** : Ministre des Forêts et de la Faune
- MINTSS** : Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale
- MINMIDT** : Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
- PASIE** : Programme d'Amélioration de la Surveillance des Industries Extractives en Afrique Subsaharienne
- PCQVP** : Publiez Ce Que Vous Payez
- PNG** : Programme National de Gouvernance
- PR** : Propriété réelle
- PRECASEM** : Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier
- PT** : Plan de Travail
- RAA** : Rapport Annuel d'Avancement
- RSE** : Responsabilité Sociale et Environnementale
- SNI** : Société Nationale d'Investissement
- SNH** : Société Nationale des Hydrocarbures
- SP/ITIE** : Secrétariat Permanent (anciennement dénommé Secrétariat Technique)
- SPM** : Services du Premier Ministre
- TDR** : Terme De Référence
- TI** : Transparency International
- UJC** : Union des Journalistes du Cameroun

<b>Tableau 01</b> :	Relevé des résolutions de la session du Comité du 08 février 2018.....	16
<b>Tableau 02</b> :	Relevé des résolutions de la session du Comité du 17 mai 2018.....	17
<b>Tableau 03</b> :	Relevé des résolutions de la session du Comité du 18 décembre 2018.....	19
<b>Tableau 04</b> :	Relevé des résolutions de la session du Comité du 12 février 2019.....	21
<b>Tableau 05</b> :	Relevé des résolutions de la session du Comité du 21 février 2019.....	21
<b>Tableau 06</b> :	Statistiques d'audience des publications ITIE.....	33
<b>Tableau 07</b> :	Composition du Comité ITIE-Cameroun.....	34
<b>Tableau 08</b> :	Fiche d'évaluation de la progression du Cameroun sur les Exigences ITIE....	78

# INTRODUCTION

## NOTE IMPORTANTE

Le Rapport Annuel d'Avancement 2018, est le quatrième produit par le Comité sous la Norme ITIE. Il est la traduction de la mise en œuvre par le Cameroun des Exigences 7.4, 8.4 de ladite Norme ITIE et des directives de la note d'orientation n° 5.

L'année 2018 s'est déroulée dans un environnement marqué par la Décision du Conseil d'Administration de l'ITIE du 29 juin 2018 par laquelle le Cameroun a été salué pour les progrès significatifs obtenus à l'issue de la première Validation.<sup>1</sup> Par cette Décision, le Conseil d'Administration de l'ITIE a également félicité la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) pour les informations pertinentes qu'elle a mises à disposition du grand public et pour ses efforts de transparence dans le commerce des matières premières. Au plan national, le pays a connu une persistance des foyers d'insécurité à quelques frontières et dans la zone anglophone. Quant au contexte politique, il a été marqué par la tenue d'élections sénatoriale et présidentielle suivies d'une crise socio-politique. Une attention particulière a été accordée au développement local par la création d'un Ministère en charge de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL). Au plan économique, le gouvernement a poursuivi avec satisfaction pour la deuxième année consécutive, la mise en œuvre du Programme Economique Financier triennal 2017-2019 assorti de la facilité élargie de crédit, signé en 2017 avec le Fonds Monétaire international (FMI). Enfin, côté minerais, la période de référence a vu le Cameroun livré à la Chine, la première cargaison de gaz naturel liquéfié issu du sous-sol camerounais, confortant la place du gaz dans le secteur des industries extractives et faisant ainsi du Cameroun, le 20ème pays exportateur de gaz naturel au monde<sup>2</sup>.

Le maître-mot qui a guidé la mise en œuvre de l'Initiative au Cameroun au cours de la période de référence a été l'innovation. Celle-ci s'est matérialisée, d'une part, par les avancées législatives de la Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun, notamment dans ses dispositions en faveur de la publication des contrats dans le secteur extractif, et, d'autre part, par les avancées institutionnelles du Décret n° 2018/6026/ PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), qui met en place les nouvelles instances de l'ITIE. Ledit Décret du 17 juillet 2018 suscité se démarque par le changement d'appellation du Comité ITIE<sup>3</sup>. Autres changements à retenir : les arrivées respectives de monsieur Louis Paul MOTAZE à la tête du Ministère des Finances et ipso facto du Comité ITIE, par Décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement et de monsieur Gabriel

1 Voir annexe n°1

2 Magazine SNH infos, octobre 2018. Page 5

3 On est parti de l'appellation : « Comité de suivi et de mise en œuvre des principes de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) », sous le Décret n°2005/2176/PM du 16 Juin 2005, à : « Comité de suivi de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) », sous le Décret n°2018/ 6026/PM du 17 juillet 2018 du 17 juillet 2017.

DODO NDOKE, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, Vice-Président du Comité ITIE, par Décret n°2019/002/ du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement. L'on ne saurait passer sous silence l'avènement d'un Secrétariat Permanent comme organe du Comité en remplacement du Secrétariat Technique et, la nomination d'un Secrétaire Permanent à sa tête.

En rappel, c'est en mai 2018 que le Comité a adopté le plan de travail ajusté de l'exercice 2018. La mise en œuvre dudit plan a rencontré des difficultés à la suite de la signature du décret du Premier Ministre, Chef du gouvernement du 17 juillet 2018 sus-indiqué, venu abroger l'ancien Comité. Le nouveau Comité a repris ses activités le 18 décembre 2018 en tenant sa toute première session constitutive. Mais avant, le Président du Comité ITIE avait saisi les différentes parties prenantes afin qu'elles désignent leurs représentants au sein du Groupe Multipartite. Face au retard pris par le pays pour produire le rapport ITIE 2016 au 31 décembre 2018, le Comité va se disposer à le publier avant le prochain Conseil d'Administration de l'ITIE. Le pays va bénéficier ainsi du glissement émanant la pratique du Conseil d'Administration ITIE.

Le Plan de Travail de l'exercice 2018 a été ajusté par un groupe ad hoc, puis adopté le 17 mai 2018 par le Comité.

# **CHAPITRE 1**

---

## **RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS ENTREPRISES SUR LA BASE DU PLAN DE TRAVAIL AJUSTÉ DE L'EXERCICE 2018**

---

# Le Plan de Travail de l'exercice 2018 a été ajusté par un groupe ad hoc, puis adopté le 17 mai 2018 par le Comité.

Présentation du Plan de travail ajusté de 2018 et des objectifs poursuivis :

<b>OBJECTIF GENERAL :</b> <b>« Renforcer la transparence et la gouvernance dans le secteur des industries extractives au Cameroun ».</b>	
<b>Axe 1</b> <b>Objectif spécifique 1</b>	Améliorer la gouvernance du Comité et du Secrétariat Technique ITIE au cours de l'année 2018 en vue d'assurer une mise en œuvre satisfaisante, rigoureuse, efficiente de l'ITIE au Cameroun
<b>Axe 2</b> <b>Objectif spécifique 2</b>	Améliorer l'accessibilité, l'exhaustivité et la fiabilité des données ITIE issues du secteur extractif en vue d'assurer la qualité des informations mises à la disposition des parties prenantes et des citoyens
<b>Axe 3</b> <b>Objectif spécifique 3</b>	Renforcer l'intégration ITIE au Cameroun afin d'accroître son impact dans les systèmes de gouvernance du secteur extractif
<b>Axe 4</b> <b>Objectif spécifique 4</b>	Améliorer l'accessibilité, la compréhension du grand public des rapports ITIE (conciliation, Validation, avancement annuel), ainsi que les impacts de la mise en œuvre en vue notamment de susciter le débat public

La courbe d'exécution du Plan de Travail en vigueur indique donc : un premier trimestre timide, une suspension d'activités (mi-juillet à mi-décembre) et une reprise d'activités à partir de la mi-décembre 2018.

## TITRE 1 :

# ACTIVITÉS ENTREPRISES PAR LE COMITÉ EN 2018

---

Les activités ci-après présentées par axe, ont été réalisées par le Comité au cours de la période sous revue.

## I.1 AXE 1 : ADMINISTRATION ET GESTION DU PLAN DE TRAVAIL

Avant le 26 décembre 2019, le Comité a mené les activités regroupées autour des quatre grandes thématiques ci-après : administration et gestion, processus d'élaboration et de publication du Rapport ITIE 2016, exercice de deuxième validation, renforcement de la communication ITIE.

### 1.1. Finalisation du processus de recrutement, prise en charge du personnel permanent et régularisation du cadre contractuel

- **Discussions au cours des sessions du Comité de la situation des personnels permanents**

#### **Résultat direct:**

- Résolutions du Comité du 17 mai 2018 et du 12 février 2019 ;
- Nouveau Décret du 17 juillet 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'ITIE et confortant la position du Secrétariat Permanent comme organe de l'ITIE.

### 1.2. Règlement des charges locatives, administratives et de fonctionnement

(Voir coût de financement en annexe)

#### **Résultat direct:**

- Cadre de travail est disponible et fourni en équipement.

### 1.3. Fournitures de bureau

- **Achat des fournitures de bureaux**

#### **Résultat direct:**

- Fournitures de bureau disponible

## 1.4. Organisation des sessions statutaires du Comité

La première session du Comité s'est tenue le 8 février 2018. Elle a permis au Comité de se pencher sur l'ordre du jour présenté ci-dessous et d'arrêter les résolutions ci-après :

N°	POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTIONS DU COMITÉ	NIVEAU DE PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE
01	<b>Examen du rapport provisoire de Validation</b>	1. Mettre en place un groupe de travail pour finaliser le projet de Décret et finaliser le projet de RI adossé sur ledit projet de Décret	<b>Réalisée</b>
		2. Intégrer dans la version finale du rapport du groupe ad hoc chargé d'examiner le projet de rapport de Validation, toutes les résolutions prises par le Comité qui sont consignées dans le présent compte rendu de session et qui portent sur les clarifications apportées sur les quatorze Exigences provisoirement cotées comme « non satisfaites » par le Cabinet Adams SMITH	<b>Réalisée</b>
02	<b>Examen et adoption des TDRs de la conciliation des exercices 2016 et 2017</b>	3. Reconduire les TDRs des précédentes conciliations qui avaient été adoptés par le Comité sous réserve de leur présentation physique et réexamen au cours de la prochaine session du Comité.	<b>Réalisée</b>
03	<b>Divers : points d'information</b>	4. Transmettre les recommandations prises dans le cadre du forum sur la fraude et la corruption dans le secteur minier pour diffusion à l'ensemble des membres de l'ITIE (M BATEKY s'est montré volontaire pour le faire)	<b>Réalisée</b>
	<b>Participation d'un membre du Comité ITIE à la conférence de Paris concernant le groupe de travail sur la transparence des matières premières</b>		
	<b>Participation du Comité au forum international sur la fraude et la corruption dans le secteur minier en Afrique francophone organisé par le PASIE</b>		
	<b>Proposition de programmation des prochaines activités du Comité ITIE</b>	5. Adopter la proposition de programme d'activités présentée par le Coordonnateur du ST/ITIE	<b>Réalisée</b>

S'agissant de la deuxième session du 17 mai 2018 du Comité, elle a permis au Comité en fonction de l'ordre du jour adopté, de prendre les résolutions ci-après :

N°	POINT(S) À L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTION(S)	NIVEAU DE PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE
1.	<b>Examen et adoption des comptes rendus des précédentes sessions du Comité</b>	6. Renvoyer l'adoption desdits comptes rendus à une session ultérieure ;	<b>Réalisée</b>
		7. Renvoyer la présentation du niveau de mise en œuvre des recommandations du Comité au cours de la prochaine session	<b>Non pris en compte</b>
2	<b>Examen du rapport de validation du Cameroun (point de discussion)</b>	8. Veiller à ne pas désigner les représentants de la Société Civile dans le projet de Décret portant organisation et fonctionnement du Comité	<b>Réalisée</b>
		9. Régler la question du mémorandum d'entente au sein de la Société Civile en vue d'apporter une solution à la représentativité, l'efficacité et l'impact de ce Collège dans la mise en œuvre de l'ITIE tel que relevé par le Validateur	<b>Réalisée</b>
		10. Formuler et transmettre une note au Ministre des Finances, Président du Comité, sur les principales recommandations du groupe ad hoc sur l'approfondissement de la problématique des transferts infranationaux	<b>En cours</b>
		11. Adopter les résolutions du groupe ad hoc chargé de la lecture approfondie du rapport final de validation ainsi que les propositions d'actions à entreprendre dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du validateur	<b>Réalisée</b>
		12. Adopter le plan d'action 2018 sous réserve, d'en faire le redimensionnement autour d'un plan opérationnel faisant ressortir les priorités pour le second semestre 2018 et adressé au Président du Comité en vue d'obtenir les fonds nécessaires chaque trimestre	<b>Réalisée</b>
3	<b>Examen et adoption du plan de travail 2018 ajusté</b>	13. Veiller à la tenue de sessions du Comité efficaces et pas très longues	<b>Réalisée</b>
4	<b>Examen de l'avant-projet de rapport d'avancement de l'exercice de l'exercice 2017</b>	14. Envoyer au Secrétariat Technique les différentes contributions en vue de l'amélioration de l'avant-projet de rapport d'avancement annuel 2017	
		15. Intégrer le niveau de mise en œuvre des résolutions du Comité dans le rapport annuel d'avancement 2017	<b>Réalisée</b>

N°	POINT(S) À L'ORDRE DU JOUR	RÉSOLUTION(S)	NIVEAU DE PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE
5	Examen et adoption du projet de dossier d'appel d'offres pour le recrutement du conciliateur des exercices 2016 et 2017	16. Opter pour la procédure de gré à gré avec le cabinet Moore Stephens pour les conciliations 2016 et 2017	Réalisée
		17. Adopter le principe de la sous-traitance en joint –venture avec un cabinet local pour la production des Rapports ITIE	Réalisée
6	Préparation de l'atelier national sur la divulgation des propriétaires réels des entreprises extractives	18. Transmettre aux membres du Comité et du Secrétariat Technique tous les éléments de préparation de l'atelier national sur la propriété réelle ; notamment les projets de TDR de l'atelier, l'agenda et de la liste des invités	Réalisée
7	Régularisation du cadre contractuel des personnels permanents du Secrétariat Technique	19. Finaliser le processus de recrutement du personnel permanent	En cours
		20. Saisir en urgence le MINFI/Président du Comité afin qu'il mette à disposition du ST/ITIE, un expert de la DAJ/MINFI pour finaliser les contrats du personnel permanent	Réalisée
		21. Soumettre cette proposition de l'expert du MINFI à la validation du Comité au cours de la prochaine session	Réalisée
		22. Soumettre au Comité tous les documents de gouvernance interne existants	Non réalisée
8	Divers : points d'information		
	Compte-rendu de la dernière session du Conseil d'Administration de l'ITIE (février 2018), par le Coordonnateur du ST/ITIE	R.A.S	////////////////////
	Récentes recommandations des instances dirigeantes de l'ITIE pour la divulgation systémique, par le Coordonnateur du ST/ITIE	R.A.S	////////////////////
	Présentation du Coordonnateur du CAPAM : Eséka : nouvelle ville minière	R.A.S	////////////////////

Au cours de la troisième session du Comité du 18 décembre 2018, les membres de l'ITIE ont délibéré sur l'ordre du jour présenté dans le tableau ci-dessous, et ont convenu des résolutions ci-après :

N°	Points inscrits à l'ordre du jour	Résolutions	NIVEAU DE PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE
01	<b>Adoption du compte rendu de la session du 17 mai 2018</b>	23. Transmettre aux membres du Comité le projet de compte rendu de la session du 17 mai 2018 en vue de son adoption au cours de la prochaine	<b>Réalisée</b>
02	<b>Discussions sur quelques points de l'analyse critique menée par la Société Civile au sujet du Décret n°2018/6026/PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'ITIE</b>	24. Finaliser le processus de désignation des membres de la société civile au sein du Comité et du Secrétariat Permanent ITIE	<b>En cours 25%</b>
		25. Confirmer le principe de la désignation des points focaux de la société civile au sein du Secrétariat Permanent par les pairs en vertu des règles de leur Code de conduite (Protocole de la société civile)	<b>En cours 50%</b>
		26. Transmettre un mémo au Ministre des Finances, Président du Comité par la CONAC	<b>Non pris en compte</b>
		27. Adopter et publier l'organigramme du Comité et du Secrétariat Permanent pour une meilleure lisibilité de son fonctionnement	<b>Non réalisée</b>
		28. Prendre en compte le Responsable de la Communication ITIE comme expert en vue d'accompagner, le cas échéant, les parties prenantes (administration, entreprises, élus locaux, OSC) dans leur communication ITIE	<b>Réalisée</b>
		29. Approuver la lettre de mandat provisoire du Comité de pilotage désignant deux (02) de leurs membres pour la session du 18 décembre 2018, notamment :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Le Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC), représenté par son Directeur Exécutif M. MBALLA MBALLA Jean, et,</i></li> <li>• <i>The Action for Governance of Natural Resource (AGNR), représenté par M. ESAMBE LIVINUS NSUME</i></li> </ul>	<b>Réalisée</b>
		30. Constaté la création d'une Plateforme de représentation et de redevabilité des organisations de la société civile camerounaise impliquées dans le suivi de la gouvernance du secteur extractif au Cameroun	<b>Réalisée</b>
31. Constaté ladite désignation. (Voir listing y relatif)	<b>Réalisée</b>		

N°	Points inscrits à l'ordre du jour	Résolutions	NIVEAU DE PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE	
04	<b>Constatation de la désignation des points focaux de l'Unité Technique Opérationnelle du Secrétariat Permanent</b>	32. Constatation ladite désignation. (Voir Listing y relatif)	Réalisée	
05	<b>Constatation des Protocoles par le Comité</b>	Constatation du Protocole des entreprises	33. Constatation l'adoption du Protocole d'entente fixant les règles et procédures de désignation et de renouvellement des quatre (04) entreprises les plus représentatives du secteur privé des hydrocarbures au sein du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'ITIE notamment Perenco Cameroon, Addax Petroleum Cameroon Company, Noble Energy et Gaz du Cameroun	Réalisée
		Constatation du Protocole de la société civile	34. Constatation l'adoption d'un Code de Conduite du Collège de la Société Civile impliquée dans la mise en œuvre de l'ITIE au Cameroun (OSCC-ITIECAM)	Réalisée
06	<b>Point sur le démarrage des travaux de la conciliation de l'exercice 2016 et calendrier prévisionnel de la mission</b>	Modification des TDRs de la mission de conciliation et validation du changement du cabinet Moore Stephens par le Cabinet BDO-Tunisie	35. Approuver les modifications apportées aux Termes De Référence de la conciliation 2016 actant le changement de MOORE STEPHENS par BDO-Tunisie	Réalisée
		Présentation BDO-Consulting	36. R.A.S	
	<b>Examen et validation du projet de rapport de cadrage de la conciliation ITIE de l'exercice 2016 dont le périmètre et le formulaire de déclaration y relatifs</b>	37. Adopter du calendrier de la conciliation pour le compte de l'exercice 2016	Réalisée	
		38. Renvoyer l'adoption du calendrier prévisionnel de la conciliation de l'exercice 2017	Réalisée	
		39. Adopter le projet de cadrage, y compris les points nécessitant la décision du Comité et concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le périmètre et la matérialité ;</li> <li>• La définition de la Propriété Réelle (PR) et des Personnes politiquement exposées (Ppe) ;</li> <li>• L'assurance des données ;</li> <li>• Les infractions au cadre légal et réglementaire régissant le processus d'octroi et/ou de transfert de permis ;</li> <li>• La divulgation des données par projets.</li> </ul> (Voir rapport de cadrage des conciliations 2016 et 2017).	Réalisée	

N°	Points inscrits à l'ordre du jour	Résolutions	NIVEAU DE PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE
		40. Inclure la sous-traitance locale (Cabinet ASIS) dans le contrat avec BDO-Tunisie pour les conciliations 2016 et 2017	Réalisée
		41. Envisager l'accompagnement du Cabinet BDO-Tunisie pour l'organisation de l'atelier sur la propriété réelle en 2019	Réalisée
08	Examen et adoption du rapport annuel d'avancement de l'exercice 2017	/	
09	Point sur la mise en œuvre des mesures correctives prescrites par le Conseil d'Administration de l'ITIE suite à la dernière Validation	/	
10	Divers : Point d'information sur la 41ème réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE qui s'est tenue à Dakar au Sénégal	/	

Conclusion : au terme du suivi ci-dessus effectué, le niveau de mise en œuvre des résolutions du Comité se présente comme suit :

Tableau synthétique du pourcentage de mise en œuvre des résolutions du Comité en 2018

NIVEAU D'ÉVALUATION		
Réalisé	29	71%
En cours	07	17%
Non réalisé	02	5%
Non pris en compte	03	7%
TOTAL	41	100%

## 1.5. Elaboration, adoption et publication du Plan de travail 2018 chiffré en français et en anglais

- Elaboration, adoption et publication du Plan de travail ajusté de l'exercice 2018

### Résultat direct:

- Plan de travail ajusté en tenant compte des opportunités et défis de l'année 2018

## 1.6. Elaboration du Rapport Annuel d'Avancement (RAA 2017)

### ● Elaboration et adoption du Rapport Annuel d'Avancement 2017, le 12 février 2019

#### Résultat direct:

- Les progrès annuels réalisés par le Comité sont mis en lumière dans ledit rapport

## 1.7. Participations du Comité aux événements nationaux et internationaux

En lien avec l'activité 1.12 du Plan de travail ajusté de l'exercice 2018 adopté par le Comité le 17 mai 2018, le Comité a pris part au cours de la période sous revue aux événements nationaux et internationaux présentés ci-dessous.

### 1.7.1. Participations aux événements nationaux

- 1.7.1.1. Participation du Comité au forum international sur la fraude et la corruption dans le secteur minier en Afrique francophone organisé par le Programme d'Amélioration de la Surveillance des Industries Extractives en Afrique Subsaharienne Francophone (PASIE), du 30 janvier au 1er février 2018 au Hilton Hôtel de Yaoundé sur le thème : « unis contre la fraude et la corruption dans le secteur minier, pour une croissance économique plus inclusive et durable en Afrique francophone ». Ce forum international a permis aux participants notamment au représentant du Secrétariat Permanent, d'échanger sur les différents types de fraudes et indices de corruption dans le secteur minier ; de partager les expériences sur les effets socio-économiques et environnementaux de la fraude et de la corruption dans ledit secteur ; d'identifier des pistes pour la prévention et la mitigation commune ou partagée de la fraude et de la corruption dans le secteur minier, etc.
- 1.7.1.2. Le FODER, le RELUFA, la LIDEE ont conjointement organisé à Bertoua du 27 au 28 Mars 2018, un atelier d'échanges et de partage d'expériences sur la gestion des ressources minières et foncières au Cameroun. Le représentant du Secrétariat Permanent à cet événement, a présenté un exposé, en s'appuyant sur le rapport ITIE 2015. Dans cet exposé, il a mis en exergue les progrès enregistrés dans le secteur minier. Ledit atelier a également permis aux acteurs de partager leurs expériences en vue d'améliorer la gouvernance desdites ressources. Ont pris part au dit atelier, les représentants des communautés locales et autochtones des zones minières des arrondissements de Batouri, Bétaré Oya, Ngoura, Meiganga, Garoua-Boulaï, Ngaoundal, Gari-Gombo.; des organisations de la société civile locale ; des représentants des collectivités locales décentralisées (Batouri, Bétaré Oya, Ngoura, Meiganga, Garoua-Boulaï, Ngaoundal) ; des représentants des radios rurales ( Bétaré Oya, Yokadouma, Batouri, Ngoura et Meigang) ; des représentants des administrations au niveau local et national (MINMIDT, MINEPDED, MINAT, MINFOF, MINTSS, MINEFOD, etc.).
- 1.7.1.3. La CNUDHD-AC a organisé du 28 au 29 Aout 2018, à Douala, une Consultation sous régionale portant sur le thème : « Droits de l'homme et entreprise ». Il s'est agi notamment de faire un focus sur les principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme. Le représentant de l'ITIE à cet événement, a présenté un exposé en power point, qui, a permis aux participants, d'une part,

de discuter sur la prise en compte par l'ITIE desdits principes directeurs ; d'autre part, d'engager des discussions sur les défis à surmonter et la manière d'optimiser le processus ITIE à la lumière des principes directeurs des Nations unies.

- 1.7.1.4. Un séminaire de formation des responsables du MINFI sur « La chaîne de valeurs des secteurs minier et pétrolier, de l'exploration à l'exportation : Technique de prélèvements fiscaux » a été organisé à Yaoundé, du 29 octobre au 1er novembre 2018. Un représentant du Secrétariat Permanent y a pris part pour le compte de l'ITIE.
- 1.7.1.5. Une Réunion du Millenium Challenge Account (MCA) s'est tenue à Yaoundé du 30 octobre 2018. La participation du représentant du Secrétariat Permanent à cette réunion a permis de discuter de la manière d'optimiser les données et le processus ITIE en vue d'appréciation de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la performance du Cameroun dans le cadre de l'éligibilité au Millenium Challenge Account Index. Un groupe de travail a été mis en place à cet effet.
- 1.7.1.6. Un atelier de formation sur le thème « Négociation et suivi de la mise en œuvre des titres et contrats miniers », s'est tenu à Yaoundé du 05 au 09 Novembre 2018. Il visait le renforcement des capacités des responsables du Ministère des Finances sur les techniques de prélèvements fiscaux autour de la chaîne de valeur pétrolière et minière. M. Michel BISSOU y a pris part pour le compte de l'ITIE.
- 1.7.1.7. Un atelier de présentation des résultats du Projet Mines, Environnement, Santé & Société (PROMESS) organisé par le FODER a eu lieu à Bertoua (région de l'Est) le 05 décembre 2018 en présence du représentant du Secrétariat Permanent.
- 1.7.1.8. Un représentant du Secrétariat Permanent, a pris part le 14 février 2019, à l'atelier d'imprégnation et d'échanges sur le Gouvernement ouvert, organisé par le Programme National de Gouvernance (Premier ministre). En rappel, le Comité ITIE s'est engagé en faveur de l'Open Data depuis 2016. Par ailleurs, le Comité a également adopté dans le cadre de son Plan de Travail ajusté 2018, un chronogramme en vue de réaliser l'intégration des systèmes d'information. Ainsi, l'intégration ITIE couplée à la politique open data du Comité ITIE visent à terme à atteindre des déclarations régulières en ligne et/ou la divulgation systématique des données.

#### **Résultats directs de la participation du Comité aux événements nationaux :**

- Représentation assurée du Comité ITIE dans les séminaires, ateliers, fora, etc.
- Amélioration des connaissances et des compétences du membre du Secrétariat qui y participe; ce qui lui permettra d'améliorer les services et les résultats qu'il fournit.

#### **1.7.2. Participations aux événements internationaux**

- 1.7.2.1. Un point focal de l'ITIE de la Commission Technique de Privatisation et de Liquidation (CTPL) et le Secrétaire Permanent, ont pris part du 31 Octobre au 02 Novembre 2018, à Dakar (Sénégal), à la conférence africaine sur la propriété réelle des entreprises extractives sur le thème : « Révéler les bénéficiaires effectifs des entreprises extractives en Afrique ».
- 1.7.2.2. Le Secrétaire Permanent de l'ITIE a pris part aux trois (03) sessions du Conseil d'Administration de l'ITIE qui se sont tenues au cours de la période sus-référencée. Les comptes rendus desdites participations ont fait l'objet de restitution au cours des sessions du Comité.

1.7.2.3. Le Directeur financier de la SNH a pris part à la Conférence de Paris sur la transparence des matières premières.

**Résultat direct:**

*Les connaissances et les compétences des membres de l'ITIE qui ont pris part auxdits évènements ont été améliorées et visent à les rendre performants pour les services qu'ils fournissent.*

## 1.8. Suivi du processus de révision du Décret portant organisation et fonctionnement du Comité ITIE

Le Premier Ministre, Chef du gouvernement a pris le décret n° 2018/6026/ PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), réaffirmant ainsi l'engagement des autorités camerounaises à renforcer la mise en œuvre de l'ITIE.

**Résultat direct:**

- *Un nouveau Décret est disponible et accessible sur le site internet du Comité*

## 1.9. Réalisations des travaux spéciaux (Groupes ad hoc, etc.)

Trois groupes Ad Hoc ont été mis en place au cours de la période de référence :

### 1.9.1. Groupe Ad Hoc chargé de l'élaboration du plan de travail ajusté de l'exercice 2018

La mission dudit groupe est décrite dans les TDRs envoyés par le Secrétariat Permanent aux membres.

#### **Composition du groupe Ad Hoc**

Team Leader : M. Bernard DONGMO, Membre du Comité (société civile)

#### Membres du Collège des administrations

Mme MENYENGUE Sylvie épouse MEYONG ABATH (MINFI/DGI)

Mme YIJOFMEN Jane (MINMIDT)

M. NDOUOP NJIKAM Ibrahim (MINFI)

M. MIMBANG Aristide (MINMIDT/CAPAM)

#### Membres du Collège de la société civile

M. KOUNG A YOMBI André

M. FOMEKUNG Solomon

#### Membre des industries extractives

Mme TAMA EYEBE Thérèse Nicole

#### Personnels du Secrétariat Technique venus en appui aux travaux

Mme AHOUE Corinne

Mme MATCHUENKAM Elisabeth

M. BISSOU Michel

**Résultat direct:**

- *Adoption d'un Plan de Travail couvrant l'exercice 2018*
- *Capitalisation de l'expertise des membres de l'ITIE au cours des travaux*

### 1.9.2. Groupe Ad Hoc chargé de la lecture approfondie des rapports provisoire et final de validation

Les Termes de Référence de la mission dudit groupe, ont été définis par le Secrétariat Permanent :

#### **Composition du groupe ad hoc**

Team leader : Monsieur BINLA Sylvanus (Société Civile)

#### Membres du Collège des administrations

M. MEBADA MEBADA Grégoire (CTS/MINEPAT)

M. BOYOGUENO Serge Hervé (MINMIDT)

M. KOUAKEP NZENGANG Clotaire (MINMIDT)

M. KINYUY John (DGI/MINFI)

M. MOHAMADOU BACHIROU (DGTCFM/MINFI)

#### Membres du Collège de la société civile

M. DONGMO Bernard (Société Civile)

Me NGUINI Charles (Société Civile)

Dr. ABDOUL WAHABI MALIKI (Société Civile)

#### **Résultat direct:**

- *Apprécier la prise en compte par le Validateur indépendant des observations précédemment formulées par le Comité sur le rapport provisoire ;*
- *Faciliter la compréhension du Comité en ce qui concerne des recommandations finales du Validateur indépendant ;*
- *Formuler toute autre observation pertinente dans la perspective de la mise en œuvre desdites recommandations.*

### 1.9.3. Groupe Ad Hoc de relecture approfondie du rapport provisoire ITIE 2016

Les TDRs dudit groupe sont publiés sur le site internet du Comité.

#### **Composition du groupe ad hoc**

Team leader : M. Ibrahim NDOUOP (Point focal MINFI/CTPL/SP-ITIE)

#### Membres du Collège des administrations

M. KAKE Raoul (point focal DGI/SP-ITIE)

M. BACHIROU Mohamadou (point focal DGTCFM/SP-ITIE)

M. OLINGA Georges (point focal SDCM/MINMIDT/SP-ITIE)

M. MIMBANG Aristide (point focal CAPAM/MINMIDT/SP-ITIE)

M. MEBENGA (point focal CAPAM/MINMIDT/SP-ITIE)

M. NDISHEPNGONG Kelvin (point focal MINMIDT/SP-ITIE)

M. BOYOGUENO Serges (point focal DM/MINMIDT/SP-ITIE)

Mme YIJOFMEN Jane (point focal MINMIDT/SP-ITIE)

M. MEZOUAGUE (point focal SNH/SP-ITIE)

M. NOUE Christian (point focal SNH/SP-ITIE)

#### Membres du Collège de la société civile

M. WAHABI Maliki (OSC/Membre du Comité)

M. DONGMO Bernard (OSC/Membre du Comité)

M. MABOUTH Justin (OSC/Membre du Comité)

### **Résultat direct : Production d'un rapport validé par le Comité, lui permettant de:**

- Identifier les corrections de forme et de fond contenues dans les versions provisoire et pré-finale du rapport ITIE 2016 ;
- Effectuer le suivi des recommandations formulées dans le rapport de validation ;
- Effectuer la revue des recommandations formulées dans les précédents rapports ITIE ;
- Apprécier les formulaires de déclaration produits par la SNH.

## **1.10. Prise en charge des indemnités des membres du Secrétariat Permanent**

- Paiement des indemnités des membres du SP/ITIE (Voir montant dans le coût de financement en annexe)

### **Résultat direct : Production d'un rapport validé par le Comité, lui permettant de:**

- Préparation technique des dossiers à examiner lors des sessions du Comité et implémentation des décisions du Comité.

## **1.11. Suivi et mise à jour du Plan de travail 2018 du Comité**

- Elaboration et adoption du Plan de Travail 2018 ajusté

### **Résultat direct : Production d'un rapport validé par le Comité, lui permettant de:**

- Ajustement du Plan de Travail 2018 en vue de tenir compte des opportunités et défis de l'année de référence.

## **I.2 AXE 2 : AMELIORATION DU PROCESSUS D'ELABORATION ET DE LA QUALITÉ DES DONNÉES ET RAPPORTS ITIE**

L'objectif à atteindre dans cet axe est d' : « Améliorer l'accessibilité, l'exhaustivité et la fiabilité des données ITIE issues du secteur extractif en vue d'assurer la qualité des informations mises à la disposition des parties prenantes et des citoyens ».

Les Termes de référence de la précédente conciliation ont été révisés pour couvrir la conciliation des exercices 2016 et 2017 telle qu'arrêtée par le Comité au moment de l'adoption de son Plan de Travail. Après l'adoption des TDRs, le Comité a recruté un Consultant, le Cabinet BDO-Tunisie et a suivi l'exécution de sa mission (adoption du rapport de cadrage, examen du rapport provisoire, adoption du rapport final).

### **2.1. Toilettage et adoption des TDRs en vue du recrutement du conciliateur**

- Révision et Adoption des TDRs de la conciliation 2016 par le Comité

#### **Résultat direct :**

- Clarification du mandat du conciliateur en conformité avec les Exigences de la Norme ITIE et les priorités nationales du secteur extractif

## 2.2. Recrutement du conciliateur (de l'appel d'offre jusqu'à sa prise en charge)

- Examen en vue adoption le 17 mai du projet de dossier d'appel d'offres pour le recrutement du conciliateur des exercices 2016 et 2017

### Résultat direct :

- Validation par le Comité de l'option du gré à gré en vue de la réalisation des missions de conciliation
- Recrutement du Cabinet BDO-Tunisie pour mener les conciliations 2016 et 2017 par procédure de gré à gré

## 2.3. Réalisation des missions de cadrage et de conciliation 2016 et 2017

- Adoption du cadrage 2016 par le Comité en décembre 2018
- Atelier de formation au remplissage du formulaire de déclaration de la conciliation 2016- Yaoundé Hilton Hôtel, le 19 décembre 2018

A consulter sur : <http://www.eiticameroun.org/fr/autres-actualites/358-le-19-decembre-2018-s-est-tenu-au-hilton-hotel-de-yaounde-un-atelier-de-formation-pour-le-remplissage-du-formulaire-de-declaration-de-la-conciliation-2016.html>

### Résultat direct :

- Délimitation des secteurs, du périmètre des flux et des entreprises de l'exercice 2016
  - Renforcement des capacités des entités déclarantes au remplissage et à l'utilisation du formulaire ITIE
- Examen des versions provisoire et pré -finale du rapport ITIE 2016
  - Adoption du rapport ITIE 2016 par le Comité

## 2.4. Organisation d'une Conférence sur la propriété réelle

- Transmission aux membres de l'ITIE par mail des projets de TDRs de ladite Conférence, de l'agenda et de la liste des invités, pour contributions à l'amélioration.

## 2.5. Finalisation du processus de Validation

### 2.5.1. Réalisation de la mission de nouvelle Validation

- Examen le 08 février 2018, du rapport provisoire de Validation par le Comité
- Examen et discussions le 17 mai 2018, du rapport final de Validation par le Comité

### Résultat direct :

- Formulation des observations du Comité sur le rapport de la collecte des données initiales, le rapport provisoire du validateur indépendant (Cabinet Adams Smith).

## 2.5.2. Présentation officielle du rapport de Validation du 29 juin 2018

La décision du Conseil d'Administration de l'ITIE a été postée sur le site internet du Comité et relayée sur les réseaux sociaux (page Facebook de l'ITIE, etc.). Le Ministre des Finances, Président du Comité, Monsieur Louis Paul MOTAZE a accordé une interview au quotidien public bilingue national, Cameroon Tribune.

A consulter sur : <http://eiticameroun.org/fr/autres-actualites/356-interview-de-monsieur-louis-paul-motaze-ministre-des-finances-president-du-comite-itie-28-aout-2018.html>

**« Ce sont les progrès réalisés qui comptent »**

**Louis Paul Motaze, ministre des Finances, président du comité de suivi de la mise en œuvre de l'ITIE.**

**Monsieur le ministre, les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE pour la période allant du 18 octobre 2013 au 30 juin 2017 ont été récemment rendus publics par le Conseil d'Administration de l'Initiative. Cette instance apprécie les efforts du Cameroun, mais qu'en est-il de la validation ?**

La validation est une évaluation internationale et indépendante qui intervient tous les trois ans pour tout pays mettant en œuvre l'Initiative. Suite au passage des Règles de l'ITIE à la Norme ITIE, le processus de validation n'apprécie plus la conformité des pays de mise en œuvre mais leur niveau de progrès sur une échelle qui en compte quatre : aucun progrès, progrès inadéquats ou insuffisants, progrès significatifs et progrès satisfaisants. Cette nouvelle approche vise, entre autres, à mieux prendre en compte le contexte national de chaque pays. La dernière validation du Cameroun a démarré le 1er juillet 2017 et s'est achevée avec la décision susvisée du Conseil d'Administration. Le dit Conseil d'administration a conclu, en sa session du 29 juin 2018, que le Cameroun avait accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la norme ITIE au cours de la période allant du 18 octobre 2013, soit le lendemain de l'atteinte du statut de pays conforme, au 30 juin 2017. Cela veut dire que les efforts déployés par notre pays durant la période sous revue, pour améliorer la transparence et la redevabilité dans le secteur extractif, c'est-à-dire la capacité des citoyens à demander des comptes à ceux qui sont en charge de la gestion des ressources extractives, ont été appréciés à leur juste valeur par les instances internationales de l'ITIE. Même si une marge de progression existe, nous pouvons à juste titre nous réjouir de ce résultat. En effet, le Conseil d'Administration de l'ITIE n'a pas manqué de souligner que s'agissant de la divulgation des données sur les exportations du pétrole et des dépenses sociales obligatoires des entreprises extractives, notre pays a dépassé les exigences minimales de la norme adoptée en février 2016. Et si les progrès réalisés par le Cameroun ont été jugés globalement significatifs, c'est parce que les progrès ont été jugés insuffisants pour trois exigences sur les trente-une évaluées.

**A quelle suite doit-on s'attendre après la décision du Conseil d'Administration de l'Initiative ?**

Après la décision du Conseil d'Administration de l'ITIE, le Cameroun dispose d'un délai de 18 mois pour préparer sa prochaine validation, au cours de laquelle la mise en œuvre de actions correctives recommandées sera préconisée. Au demeurant, il importe de préserver les acquis qui sont les bons points que nous avons déjà enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE. Le Conseil d'administration de l'ITIE a fait siennes les quatorze recommandations du validateur indépendant. Le Cameroun doit donc s'atteler à les mettre en œuvre dans les délais prescrits et au plus tard le 31 décembre 2019, date après laquelle les actions réalisées ne seront plus prises en compte dans le cadre de la prochaine validation. A cet égard, il me plaît de porter à la connaissance du public que notre pays a déjà commencé à mettre en œuvre ces recommandations, surtout celles relatives aux trois exigences pour lesquelles les progrès réalisés ont été jugés inadéquats. En effet, la promulgation de la loi no 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ainsi que la prise du décret no 2018/6026/PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives contribuent, de façon déterminante, à remédier à la situation concernant les dépenses qualifiées de quasi-fiscales et la gouvernance du Comité ITIE, respectivement. En ce qui concerne les transferts infranationaux, les services compétents de mon département ministériel ont déjà identifié les actions à mener pour améliorer à court terme la transparence de ces flux qui ont vocation à contribuer au développement des zones riveraines des sites d'activité minière. L'entrée au Comité ITIE du ministre en charge du développement local, à la faveur du décret du 17 juillet dernier, et la poursuite de la collaboration avec le FEICOM constituent des atouts pour l'atteinte de l'objectif visé.

**Est-ce suffisant comme actions ?**

Bien entendu, le Comité ITIE entend poursuivre la mise en œuvre de son plan de travail de la période 2017-2019, dont les axes majeurs sont la préservation des acquis, le renforcement de la sensibilisation et de la communication ainsi que les nouveaux chantiers induits par la Norme ITIE à savoir, la divulgation des propriétaires réels des entreprises extractives avant le 1er janvier 2020, la mise en œuvre de la politique de données ouvertes et l'intégration de l'Initiative dans le système national d'information du public. Cette dernière problématique vise notamment l'amélioration de la ponctualité des données divulguées, afin de mieux nourrir le débat public, voire la réduction du coût de la divulgation des données ITIE. Le Comité entend organiser à brève échéance un atelier national sur la propriété réelle.

**Comment cela va-t-il se passer, en rapport avec le décret du Premier ministre qui crée pratiquement un nouveau comité ?**

Pour mener à bien ces différentes activités dans les délais prescrits, la mise en place du nouveau Comité ITIE et de son secrétariat permanent est en cours. C'est donc avec optimisme que nous abordons cette nouvelle phase de la mise en œuvre de l'ITIE dans notre pays, pour un meilleur résultat au terme de la prochaine validation. Cela étant, la validation n'est pas une fin en soi. Ce qui compte, ce sont les progrès réalisés en amont qu'elle permet de mettre en exergue, ces avancées qui participent à la réalisation de la vision du chef de l'Etat pour le développement du secteur extractif camerounais et l'amélioration des conditions de vie des populations, but ultime de notre adhésion à l'Initiative. Car, faut-il le rappeler, l'Initiative est née à la suite du plaidoyer des organisations de la société civile pour que les pays riches en ressources naturelles et leurs populations puissent mieux profiter de leurs richesses. C'est également le vœu du chef de l'Etat qui, après avoir analysé les retombées positives de la transparence, a instruit l'adhésion du Cameroun à l'ITIE en 2005. Par conséquent, l'engagement de l'Etat pour renforcer la transparence dans le secteur extractif constitue un des principaux atouts de la mise en œuvre de l'ITIE dans notre pays.

**Propos recueillis par JMH**

Louis Paul Motaze : « La validation n'est pas une fin en soi. »

### Résultat direct :

- *Eveil de la conscience du grand public sur la notation du Cameroun au terme de la Validation et sur les mesures correctives y afférentes.*

## 1.3 AXE 3 : INTÉGRATION DE L'ITIE DANS LES SYSTÈMES DE GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF AU CAMEROUN

Le sous objectif de cet axe est de : « Renforcer l'intégration ITIE au Cameroun afin d'accroître son impact dans les systèmes de gouvernance du secteur extractif ». Pour y arriver, il s'agissait pour le Comité d'initier des actions qui promeuvent des réformes en lien avec l'amélioration de la transparence et de la gouvernance du secteur extractif.

### 3.1.1. Elaboration, adoption et divulgation de l'approche d'intégration

- **Elaboration d'un chronogramme pour la réalisation de l'intégration ITIE. Le dit chronogramme figure en annexe du plan de travail ajusté de l'exercice 2018**

### Résultat direct :

- Le chronogramme décrivant le canevas à suivre est disponible et intégré au Plan de Travail ajusté de l'exercice 2018.

## I.4 AXE 4: RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION ITIE AU CAMEROUN

L'objectif spécifique de communication arrêté dans cet axe 4 est d' : « Améliorer l'accessibilité, la compréhension du grand public autour des rapports ITIE (conciliation, Validation, avancement annuel), et les impacts de la mise en œuvre en vue notamment de susciter le débat public ». Le choix retenu à travers le Plan de travail ajusté de l'exercice 2018, visait à tirer parti des réseaux sociaux.

Par ailleurs, la sensibilisation autour des informations contenues dans les rapports ITIE 2014 et 2015 a été quelque peu timide.

### 4.1. Conception et production de nouveaux supports de communication

Au cours de la période sous revue, le Comité a innové en produisant des affiches numériques pour accroître la visibilité de l'ITIE-Cameroun par la valorisation de son site internet ([www.eiticameroun.org](http://www.eiticameroun.org) ). En raison de l'importance des questions d'emploi, d'égalité homme/femme dans l'espace social camerounais, le Comité a saisi l'occasion de la Journée Internationale de la Femme (08 mars 2018), et de la fête Internationale du travail (1er mai 2018), pour produire ces visuels numériques dans les deux langues officielles du Cameroun. Les messages véhiculés sont « l'ITIE c'est l'affaire de tous. Lisons et faisons lire les rapports ITIE en consultant le site web : [ww.eiticameroun.org](http://www.eiticameroun.org) », « Je suis une femme, j'aime lire les rapports ITIE afin d'être éclairée sur la gestion du secteur extractif dans mon pays » L'un des buts était de capter l'attention desdits publics cibles sur le site internet du Comité, où sont logés les rapports ITIE de plusieurs exercices.

<https://www.facebook.com/ITIECameroun/photos/a.374515509378176/1005340439629010/?type=3&theater>

<https://www.facebook.com/ITIECameroun/photos/a.374515509378176/971495216346866/?type=3&theater>



## 4.2. Formation, information et sensibilisation des cibles prioritaires

Le nouveau décret portant organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'ITIE a été publié en juillet 2018 dans Cameroon Tribune, quotidien public bilingue. Les publics variés ont été sensibilisés sur les missions de l'Initiative au Cameroun. Par ailleurs, au cours de la session constitutive du Comité du 18 décembre 2018, les parties prenantes (administrations, élus, sociétés extractives, organisations de la société civile) ont été sensibilisés sur l'ITIE.

### NOTE IMPORTANTE

Devant le constat du retard pris par le Cameroun pour produire le rapport ITIE 2016, au plus tard le 31 décembre 2018, le pays a bénéficié de la pratique du Conseil d'administration ITIE et a publié le rapport manquant portant sur l'exercice 2016, le 22 février 2019.

Dans le cadre de la supervision par le Comité du processus de rapportage ITIE, le Comité a examiné et adopté le rapport final des conciliations 2016 et 2017. Y faisant suite, l'Atelier de présentation au public du rapport ITIE 2016, s'est tenu le 22 février 2019, à l'Hôtel Hilton de Yaoundé, à partir de 10 heures. Il a été présidé par monsieur Gabriel DODO NDOKE, Ministre des Mines et Vice-Président du Comité ITIE.

Ont été conviés à cet atelier : des membres du Comité ITIE, ceux du Secrétariat Permanent, des parlementaires, des Partenaires au développement, des Organisations de la Société Civile, des entités publiques et privées, divers invités, les medias, etc.

A consulter sur :

<http://www.eiticameroun.org/fr/component/remository/Rapports-de-Conciliation/2016-Rapport-de-conciliation/?Itemid=580>

#### Résultat direct :

- Publication du rapport ITIE 2016 de qualité (exhaustif, fiable, etc.)

### 4.3. Participations aux activités de communication des parties prenantes membres et non membres du Comité

Cf. 1.7.1 intitulé « participations du Comité aux évènements nationaux et internationaux ».

### 4.4. Campagne digitale en vue d'accroître la visibilité de l'ITIE

En fonction des ressources disponibles, le choix a été porté sur l'animation digitale en lieu et place d'une véritable campagne telle que planifiée ; celle-ci a donné des résultats plutôt encourageants.

#### 4.4.1. Animation du site web

Le site internet a été régulièrement mis à jour avec des informations nouvelles. Par ailleurs, un nouveau site internet est en cours de reconfiguration afin de l'arrimer à la Norme ITIE et aux recommandations de la Validation de juin 2018.

#### 4.4.2. Animation des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont utilisés par des publics variés que l'on trouve dans toutes les localités du Cameroun. En animant la page Facebook du Comité au cours de la période de référence, il s'agissait pour l'ITIE d' :

1. Accroître la visibilité de l'Initiative au Cameroun en se rapprochant des différentes cibles de l'ITIE ;
2. Vulgariser auprès des cibles l'adresse du site internet du Comité

#### Résultat direct :

- Une semaine après leur publication, les statistiques d'audience sur la page Facebook du Comité, sont présentées dans le tableau ci-dessous :

RUBRIQUES	STATISTIQUES
Nouveau Décret organisant le Comité	775 personnes impactées
Loi portant code de transparence du 17 juillet 2018	3032 personnes impactées
Décision du Conseil d'Administration	3056 personnes impactées
Le Comité souhaite bonne fête aux femmes	2967 personnes impactées
Le Comité souhaite bonne fête aux travailleurs	3000 personnes impactées
	12 830 personnes impactées

Ces statistiques ne rendent pas compte du niveau d'engagement des personnes impactées et des likes

## 4.5. Renforcement de la communication permanente

- Coopération effective avec la Division de communication du ministère des finances et des Mines
- Echanges réguliers entre le Secrétariat et les parties prenantes de l'ITIE dans et hors du Comité.

### Résultat direct :

- *Accompagnement du Comité dans ses activités de communication*
- *Echanges réguliers entre le Secrétariat et les parties prenantes de l'ITIE*

## I.5. ACTIVITÉS NON PROGRAMMÉES MAIS RÉALISÉES

### 5.1. Désignation des membres du Comité ITIE et des points focaux du Secrétariat Permanent après publication du nouveau Décret

#### Résultat direct :

- *Désignation des membres du Comité*
- *Désignation des points focaux de l'Unité Technique Opérationnelle du Secrétariat Permanent*
- *Constatation des Protocoles*

## TITRE 2:

# ACTIVITÉS MENÉES PAR LES PARTIES PRENANTES

---

Parallèlement aux activités entreprises par le Comité ITIE sur la base du plan de travail ajusté de l'exercice 2018, les autres parties prenantes intéressées à la mise en œuvre de l'Initiative au Cameroun, ont également réalisées des activités en lien avec la gouvernance du secteur extractif.

### I. ACTIVITÉS MENÉES OU A ENTREPRENDRE PAR LES ADMINISTRATIONS ET RÉSULTATS/IMPACTS

Les activités menées par les administrations au cours de la période sous revue sont les suivantes :

- **Afin de renforcer l'engagement de l'Etat dans le cadre du renforcement de la gouvernance extractive, le Premier Ministre, Chef du gouvernement a annoncé, le 20 novembre 2018 au cours de sa présentation du Programme Economique, Financier, Social, et Culturel du gouvernement devant l'Assemblée Nationale l'informatisation prochaine du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier dans les greffes des tribunaux.**

A consulter sur :

<https://www.spm.gov.cm/site/sites/default/files/discours%20%202019%20FR%20read.pdf>

Une telle informatisation du Registre de Commerce et Crédit Mobilier (RCCM) logé au sein des greffes des tribunaux, constituera un atout pour le Cameroun dans le cadre de la divulgation prochaine des propriétaires réels. Par ailleurs, avec le Décret sus évoqué du Premier Ministre du 17 juillet 2018, un représentant du Ministère en charge de la Justice, siège au sein du Comité-ITIE et pourrait faciliter la collaboration entre l'ITIE et les greffes en vue de l'atteinte des objectifs de la feuille de route sur la propriété réelle.

- **Signature du Plan Directeur d'Industrialisation et organisation du 26 au 27 juin 2018, du premier Forum National de l'Industrie (FONAIC) en vue de vulgariser ledit Plan auprès des acteurs susceptibles d'accompagner le Cameroun dans sa reconstruction industrielle nationale.**

A consulter sur :

<http://www.minmidt.cm/mise-en-oeuvre-du-plan-directeur-dindustrialisation/>

- **Promulgation de la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun dans ses dispositions favorables notamment au : renforcement de l'accessibilité de l'information financière des administrations, la divulgation des contrats dans le secteur extractif.**

A consulter sur :

<https://www.prc.cm/fr/actualites/actes/lois/2970-loi-n-2018-011-du-11-juillet-2018-portant-code-de-transparence-et-de-bonne-gouvernance-dans-la-gestion-des-finances-publiques-au-cameroun>

- **Vers un renforcement de l'accessibilité de l'information financière (data financière).** L'article 50 de la Loi de transparence du 11 juillet 2018 dispose que : « l'ensemble des informations et documents relatifs aux finances publiques (...) sont publiées par les institutions compétentes sur leur site internet ». Cette mouvance observée sera d'un atout pour l'ITIE-Cameroun sur le chemin de l'intégration des systèmes d'information des administrations.

## **II. ACTIVITÉS MENÉES PAR LES ENTREPRISES EXTRACTIVES ET RÉSULTATS/IMPACTS**

Les activités menées au cours de la période sous revue par les entreprises sont les suivantes :

- **Adoption par les entreprises du secteur des hydrocarbures et constatation par le Comité du Protocole d'entente fixant les règles et procédures de désignation et de renouvellement des quatre entreprises les plus représentatives du secteur privé des hydrocarbures au sein du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).** Ledit protocole régit les critères d'éligibilité, la composition du sous Collège des entreprises, la structure de coordination, la convocation, les modalités de désignation des quatre membres au sein du Comité ITIE, la transmission des actes de désignation, la durée des mandats, les règles de quorum, la communication interne entre membres à travers l'idée d'une plateforme d'échanges, etc.

## **III. ACTIVITÉS MENÉES PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE ET RÉSULTATS/IMPACTS**

Les activités menées au cours de la période sous revue par les organisations de la Société civile sont les suivantes :

- **Adoption par les organisations de la société civile et constatation par le Comité du Code de Conduite régissant la représentativité, la désignation, les droits et obligations d'un représentant de la société civile au sein du groupe multipartite, la durée du mandat et des remplacements au sein du Groupe Multipartite, la communication entre les représentants au sein du Comité et les organisations en dehors du Comité, etc.**
- **Mise en place d'une Plateforme de représentation et de redevabilité des organisations de la société civile camerounaise impliquées dans le suivi de la gouvernance du secteur extractif, en exécution des mesures correctives de la Validation de Juin 2018, constituée d'une trentaine d'OSCs.**
- **Production en septembre 2018 par PCQVP d'un Document d'Analyse critique du Décret N° 2018/6026/PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives.** Ledit Document d'analyse critique a relevé des lacunes formelles et d'autres griefs imputables au nouveau Décret. PCQVP a formulé des propositions d'amélioration au gouvernement (Cf. Annexes).
- **Le 19 octobre 2018, les acteurs de la société civile ont échangé sur la loi du 11 juillet 2018 portant transparence budgétaire afin de renforcer les capacités de la société civile dans son rôle de veille citoyenne. L'atelier a également servi de cadre au renforcement des capacités des acteurs de la société civile sur l'ouverture et l'utilisation des données... etc.**

- **Code for Cameroon a organisé le 29 décembre 2018, à son siège sis à Biyem-Assi, un atelier de formation des journalistes camerounais au data journalisme et à l'open data. Le Comité ITIE s'étant doté en 2016 une politique open data, l'objectif étant de renforcer les capacités de cette cible prioritaire (notamment de l'ITIE) à l'open data en vue de :**

- 1. Améliorer la gouvernance, non seulement par la transparence mais aussi le contrôle citoyen ;*
- 2. Améliorer l'efficacité de l'action publique ;*
- 3. Proposer de nouvelles ressources pour l'innovation économique et sociale.*

## TITRE 3:

# RÉSUMÉ NARRATIF DES PRINCIPAUX RÉSULTATS /IMPACTS OBTENUS PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

---

Il s'agit de montrer les liens clairs entre l'action du Comité et les progrès obtenus.

- **Evolution textuelle de la gouvernance interne du Comité ITIE à travers le décret n°2018/6026/PM/du 17 juillet 2018**

Les efforts du Comité avaient été amorcés bien avant cette période de référence, en vue de parvenir à la signature dudit Décret. Le processus a été bouclé sous le leadership du nouveau Président du Comité ITIE, S.E monsieur Louis Paul MOTAZE. Il est important de signaler que les représentants du Premier Ministère dans l'ancien et le nouveau Comité ITIE ont facilité l'avènement du nouveau Décret.

- **Ouverture du débat public**

- **Autour du rapport de validation et de la décision du Conseil d'Administration de juin 2018 :**

Au lendemain de la publication de la décision du CA/ITIE du 29 juin 2018, le Président du Comité a donné une interview à Cameroon Tribune.

La presse camerounaise s'en est emparée et en a fait large écho (voir coupures de presse). La plateforme de représentation et de redevabilité des organisations de la société civile camerounaise impliquées dans le suivi de la gouvernance du secteur extractif, a organisé une conférence de presse le jeudi 8 novembre 2018 au siège du RECODH, en vue de donner la position de ladite plateforme sur les résultats de la Validation du Cameroun.

- **Autour du rapport ITIE de l'exercice 2016**

L'Atelier de présentation au public dudit Rapport ITIE, organisé le 22 février 2019, a permis de renforcer les niveaux de compréhension et d'appropriation des données ITIE et de susciter le débat public. Les préoccupations des participants ont porté, entre autres sur : la méthodologie utilisée par le conciliateur pour rapprocher la production déclarée par les sociétés pétrolières et les données d'exportation de la douane ; l'effectivité des transferts infranationaux, etc.

Les médias ont largement pris part audit atelier et plusieurs articles ont été publiés.

(Voir listes de présence des journalistes ayant pris part audit Atelier)

- **Autour du décret n°2018/6026/PM/du 17 juillet 2018 :**

La Coalition camerounaise PCQVP a commis un Document d'Analyse critique du Décret suscité. Ladite analyse a ensuite été soutenue par la plateforme de représentation et de redevabilité des organisations de la société civile camerounaise susmentionnée, et présentée à la presse Camerounaise le 8 novembre 2018.

- **Renforcement de la communication entre les parties prenantes (entreprises du secteur des hydrocarbures, société civile) dans et hors le Comité**

La sensibilisation des parties prenantes (entreprises, OSCs) au cours des sessions du Comité de février, mai et décembre 2018, aux recommandations de la Validation en ce qui les concerne, les a conduit à adopter un Protocole des entreprises du secteur des hydrocarbures et un code de conduite de la société civile. L'objectif recherché est de renforcer notamment, la communication intra-Collège et les modalités de participation.

- **Avènement de la Loi de transparence**

Grâce au plaidoyer antérieur des OSC, l'ITIE a contribué à sa manière à l'avènement de la Loi de transparence de juillet 2018 dans ses dispositions relatives notamment : à la divulgation des contrats des ressources naturelles, à la digitalisation de l'information financière en vue de renforcer le suivi citoyen de l'exécution budgétaire.

- **Réforme du secteur pétrolier : élaboration de l'avant -projet de Code pétrolier**

Les représentants du MINMIDT, de la SNH, des Finances qui siègent au Comité ITIE ont facilité la préparation de l'avant-projet de Code pétrolier camerounais soumis à l'appréciation des députés au cours de sa 1ère session de 2019. Le projet de loi portant Code pétrolier adopté le 6 avril 2019 par le Parlement.

- **Divulgation des propriétaires réels au Cameroun**

- **Prise en compte des données relatives aux bénéficiaires effectifs des entreprises dans le Rapport ITIE 2016**

Pour les besoins du Rapport ITIE 2016, les entreprises sélectionnées dans le périmètre afin de collecter les informations sur la propriété réelle, ont été formées à la divulgation au cours de l'atelier de formation au remplissage du formulaire de déclaration ITIE de décembre 2018. L'état de renseignement des sociétés sur la propriété réelle se présente dans la rubrique 4.6.3 du rapport ITIE 2016, intitulée « Données collectées sur la propriété réelle » à la page 78.

- **Vers l'informatisation du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) des greffes au Cameroun**

La Feuille de Route de la Propriété Réelle avait été présentée aux différentes administrations intéressées à la mise en œuvre de l'ITIE (MINJUSTICE, Service du Premier Ministère, etc.) en 2016. Au cours de la période sous revue, le Premier Ministre a annoncé aux députés dans le cadre de la présentation du Programme économique, financier et social du gouvernement pour le compte de l'exercice 2019 au Parlement, l'informatisation prochaine, du RCCM



# CHAPITRE 2

---

## ÉVALUATION DES PERFORMANCES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS ET AUX OBJECTIFS DÉFINIS DANS LE PLAN TRAVAIL DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

---

## AXE 01 : Administration et gestion du Plan de Travail

### Objectif spécifique 1 :

Améliorer la gouvernance du Comité et du Secrétariat Permanent au cours de l'année 2018 en vue d'assurer une mise en œuvre satisfaisante, rigoureuse, efficiente de l'Initiative correspondant à la vision des parties prenantes au Cameroun

N°	Activités programmées	Activités entreprises	Evaluation (réalisée, non réalisée, en cours) et pourcentage d'exécution	Résultats directs	Effets indirects	Incidence sur la réalisation des objectifs	Extrants disponibles et observations
1	Finalisation du processus de recrutement, prise en charge du personnel permanent et régularisation du cadre contractuelle*	Discussions de la situation du personnel du SP/ITIE au cours des sessions du Comité	En cours 50%	4. Résolutions du Comité du 17 mai 2018, 12 février 2019 5. Nouveau Décret du 17 juillet 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'ITIE confortant la position du Secrétariat Permanent comme organe de l'ITIE	//	Sur 18 activités programmées, 10 ont été réalisées, 07 sont non réalisées et 01 est en cours de réalisation. Ces onze (11) activités implémentées (réalisé, en cours) au cours de la période de référence représentent 66% du total des activités. Avec 66% d'activités implémentées pour cet objectif 1, l'on peut conclure qu'il y a eu des progrès importants. Seulement, l'objectif spécifique poursuivi Reste à réaliser. Malgré les avancées du nouveau Décret suscité, des éléments essentiels pour satisfaire à l'objectif restent à accomplir notamment :	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comptes rendus de sessions</li> <li>En l'absence d'un plan de recrutement adopté par le Comité, il est difficile d'évaluer cette activité.</li> <li>Organigramme du Comité et de son Secrétariat Permanent en attente</li> </ul> <p>Reportée</p>
2	Règlement des charges locatives, administratives et de fonctionnement	Règlement des charges locatives, administratives et de fonctionnement	Réalisée	Cadre de travail disponible et favorable fourni en matériel et équipement	//		<ul style="list-style-type: none"> <li>Factures ;</li> <li>Coût de financement, etc.</li> </ul>
3	Acquisition d'un véhicule Pick UP, maintenance, carburant...etc.	//	Non réalisée	//	//		// Reportée
4	Fournitures de bureau	Achat des fournitures de bureau	Réalisée	Fournitures de bureau disponibles	//		Bons de commande

5	Organisation des sessions statutaires du Comité	Tenue régulière de 03 sessions du Comité au cours de la période de référence	Réalisée	Résolutions pertinentes adoptées, suivies et appliquées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la mise en œuvre</li> <li>• Dialogue entre les parties prenantes</li> <li>• Renforcement de la confiance entre les parties prenantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régularisation du cadre contractuel des personnels permanents en fonction ;</li> <li>• Finalisation du processus de recrutement ;</li> <li>• Adoption d'un manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable reste attendue ;</li> <li>• Réalisation de l'audit annuel des comptes ainsi que la publication dudit audit reste à faire;</li> <li>• Publication du manuel de procédure et du règlement intérieur du Comité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptes rendus de sessions</li> <li>• Publication en ligne des comptes rendus de sessions en attente</li> </ul>
6	Adoption et publication du plan de travail 2018 chiffré en français et en anglais	Ajustement du plan de travail de l'exercice 2018	Réalisée	Plan de travail triennal adopté et publié en version française	Un plan de travail conforme à la norme et qui vise à relever les défis du secteur extractif camerounais a été adopté		<p>Note de présentation du plan de travail ajusté de 2018 disponible en ligne. A consulter sur : <a href="http://www.eiticameroun.org">www.eiticameroun.org</a></p> <p>Publication en ligne de la version anglaise du plan de travail ajusté de l'exercice 2018, en attente</p>
7	Identification et Analyse des besoins en renforcement des capacités des membres du Comité et du Secrétariat Technique	//	Non réalisée	//	//		Reportée
8	Programmation et organisation des sessions de renforcement des capacités des membres du Comité, du Secrétariat technique sur les thématiques retenues dans l'activité 1.7	//	Non réalisée	//	//		Reportée

9	Actualisation et adoption du manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable	//	Non réalisée	//	//	Reportée
10	Elaboration et adoption des rapports annuels d'avancement	Elaboration et adoption le 22 février 2019 du RAA 2017	Réalisée	Evaluation des progrès réalisés par le comité dans le cadre de l'exécution du plan de travail et de la gouvernance du secteur extractif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des défis et contraintes à surmonter pour une mise en œuvre efficiente en 2017</li> <li>• Implication plus poussée des OSC en dehors du Comité</li> </ul>	RAA 2017 disponible et mis en ligne sur le site internet du Comité
11	Réalisation des contrôles annuels et des contrôles des comptes du Comité	//	Non réalisée	//	//	<p>Art 20 du Décret du PM du 17 juillet 2018 « un rapport financier trimestriel est soumis au Comité pour information. Un audit financier du compte emploi du Comité est réalisé chaque année par les services compétents ou tout autre mécanisme arrêté par le Comité selon les cas ».</p> <p>Reportée</p>
12	Participation aux événements nationaux et internationaux (Conférences internationales, Conseil d'administration, séminaires/ateliers de formation, etc.)	Cf. supra point 7.1 et 7.2	Réalisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentation assurée du Comité ITIE Cameroun dans les instances et fora nationaux et internationaux</li> <li>• Amélioration des connaissances et des compétences du membre du Secrétariat qui y a pris part</li> </ul>	Amélioration des niveaux de connaissance des parties prenantes sur les différentes thématiques abordées au cours desdits événements en lien avec la mise en œuvre de la Norme ITIE et/ ou les priorités du secteur extractif ; ce qui lui permettra d'améliorer les services et les résultats qu'il fournit.	Cf. rapport de participation aux dits événements

13	Suivi du processus de révision du Décret portant organisation et fonctionnement du Comité ITIE au Cameroun	Publication du Décret n° 2018/6026/ PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de la mise en œuvre de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)	Réalisée	Signature et publication du Décret portant organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'ITIE	<p>Avènement de 04 catégories de membres au sein du Comité-ITIE.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La catégorie Parlementaires et des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) fait ainsi son entrée :</li> <li>• Entrée dans le Comité du sous-secteur gazier. Cette innovation tient compte de l'importance prise par le gaz aux cours des dernières années;</li> <li>• Clarification de la politique des indemnités de sessions du Comité.</li> <li>• , Etc.</li> </ul>		Le nouveau Décret est disponible et en ligne <a href="http://www.eiticameroun.org">www.eiticameroun.org</a>
14	Adoption et mise en œuvre d'un règlement intérieur	//	Non réalisée	//	//		Reportée

15	Réalisation des travaux spéciaux (Groupe Ad Hoc, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe ad hoc charge de l'élaboration du plan de travail ajusté de l'exercice 2018</li> <li>Groupe ad hoc charge de la lecture approfondie du rapport provisoire et du rapport final de validation</li> <li>Groupe de relecture approfondie du rapport provisoire ITIE 2016</li> </ul>	Réalisée	Expertise des membres de l'ITIE capitalisée dans lesdits travaux	Travaux de type coopératifs mettant aux prises différents Collèges en vue de renforcer les capacités et la confiance entre les parties prenantes au processus		Les rapports des travaux des groupes ad hoc sont disponibles au niveau du Secrétariat Permanent
16	Prise en charge des indemnités trimestrielles des membres du Secrétariat Technique	Les indemnités des points focaux du Secrétariat Permanent ont été payées	Réalisée	Préparation technique des dossiers à examiner lors des sessions du Comité et suivi des décisions du Comité	Paiement des indemnités des points focaux et des personnels permanents		Il ne s'agit plus d'indemnités trimestrielles, mais d'indemnités mensuelles dans le nouveau Décret
17	Elaboration d'une banque de données de l'ITIE	//	Non réalisée	//	//		Reportée
18	Suivi & mise à jour du Plan de travail 2018 du Comité	Ajustement du Plan de travail de l'exercice 2018	Réalisée	Le Plan de travail 2018 est suivi et mis à jour chaque année par le Comité	Disponibilité et accessibilité du Plan de travail		Plan de travail disponible et en ligne <a href="http://www.eiticameroun.org">www.eiticameroun.org</a>

## AXE 02 : Amélioration du processus d'élaboration et de la qualité des données et rapports ITIE

### Objectif spécifique 2 :

Améliorer l'accessibilité, l'exhaustivité et la fiabilité des données ITIE issues du secteur extractif en vue d'assurer la qualité des informations mises à la disposition des parties prenantes et des citoyens

N°	Activités programmées	Activités entreprises	Evaluation (réalisée, non réalisée, en cours) et pourcentage d'exécution	Résultats directs	Effets indirects	Incidence sur la réalisation des objectifs	Extrants disponibles et observations
19	Toilettage et adoption des termes de référence en vue du recrutement des conciliateurs pour les exercices 2016 et 2017	Reconduction et toilettage des TDRs de la conciliation 2016	Réalisée	Mandat exhaustif du Conciliateur explicité et clairement circonscrit en conformité avec toutes exigences de la norme et en fonction des priorités dans le secteur	Amélioration de la qualité du rapport ITIE de l'exercice 2016	Sur 08 activités programmées dans le plan d'actions ajusté pour le compte de 2018, 05 ont été réalisées, 01 est en cours de réalisation, 02 n'ont pas été réalisées, celle portant notamment sur la mise en œuvre des activités de la feuille de route sur les données ouvertes.	DRs disponibles au niveau du SP/ITIE
20	Recrutement du conciliateur (De l'appel d'offre jusqu'à sa prise en charge)	Examen le 17 mai 2018 du projet de dossier de recrutement du conciliateur des exercices 2016 et 2017	Réalisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation du recours au gré à gré par le Comité</li> <li>Recrutement du Cabinet BDO-Tunisie pour la 1ère fois par gré à gré pour mener à bien les conciliations 2016 et 2017</li> </ul>	Diversification des conciliateurs	<p>S'agissant d'améliorer l'accessibilité, l'exhaustivité et la fiabilité des données ITIE issues du secteur extractif, à travers tout le processus qui a concouru à la production du 11ème rapport ITIE 2016, l'objectif a été atteint.</p> <p>Toutefois le Comité accuse un retard net dans la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>du chronogramme en vue de l'adoption d'une approche de divulgation intégrée .</li> <li>de la feuille de route de la propriété réelle.</li> <li>de la feuille de route sur les données ouvertes.</li> </ul>	<p>Dossier de recrutement disponible au niveau du SP/ITIE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge de BDO connaîtra un dénouement sous peu</li> </ul>

21	<p>Réalisation des missions de cadrage et de conciliation notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tenue des ateliers de formation sur le remplissage des formulaires par les parties déclarantes</li> <li>Examen en vue d'adoption des rapports de conciliation des exercices 2016 et 2017 plus présentation publique des rapports de conciliation, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption du cadrage 2016 par le Comité en déc. 2018</li> <li>Organisation de l'atelier de formation au remplissage du formulaire de déclaration de la conciliation 2016</li> <li>Examen des versions provisoire et pré-finale du rapport ITIE 2016</li> <li>Adoption du rapport ITIE 2016 par le Comité</li> <li>Tenue de l'atelier de présentation au public du rapport ITIE 2016</li> </ul>	Réalisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Périmètre déterminé et flux des exercices concernés identifiés</li> <li>Remplissage du formulaire maîtrisé par les parties déclarantes</li> <li>Conciliation des chiffres et volumes des exercices 2016 réalisées</li> </ul>	Publication du rapport ITIE 2016 de qualité (exhaustif, fiable, etc.)	Rapport ITIE 2016 disponible sur le site internet et accessible au grand public
22	Élaboration et mise en œuvre de l'approche divulgation intégrée du Cameroun pour l'année 2018	Un chronogramme de réalisation de l'approche d'intégration est inséré en annexe du Plan de travail ajusté de l'exercice 2018	Non réalisée	Le Comité dispose d'un chronogramme de mise en œuvre pour l'adoption d'une approche d'intégration	//	Reportée
23	Mise en œuvre des activités de la feuille de route sur la propriété réelle (Organisation de la conférence sur la PR conformément à l'engagement pris par le président du Comité à Djakarta en octobre 2017)	//	En cours 50%	//	//	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cf. mail du Secrétariat</li> <li>Il est à noter ici que l'échéance de publication de la PR est fixée à 2020 et qu'en la matière, le Comité observe un certain retard. Au cours d'une session du Comité en 2019, l'hypothèse d'un recours à la consultance BDO-Tunisie a été émise pour permettre au Cameroun rattraper ledit retard</li> </ul> <p>Reportée</p>

24	Mise en œuvre des activités de la feuille de route sur les données ouvertes par le recrutement d'un consultant et mise en place d'un portail de données ouvertes à partir du site web du Comité	//	En cours 50%	//	//		Reportée
Finalisation du processus de la Validation en cours au Cameroun							
25	Réalisation de la mission de la nouvelle validation • Examen en vue d'adoption du Pré rapport et du Rapport final de Validation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen le 08 février 2018, du rapport provisoire de Validation</li> <li>Mise en place d'un groupe Ad Hoc</li> <li>Examen et discussions le 17 mai 2018, autour du rapport final de Validation</li> </ul>	Réalisée	Formulation des observations du Comité au validateur Adam SMITH	Suivi du processus de Validation par les parties prenantes		Mail de transmission des observations du Comité au Secrétariat International
26	Présentation officielle du rapport de validation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication dans les médias et sur le site internet du Comité de la décision du Conseil d'administration de l'ITIE de 29 juin 2018</li> <li>Grande interview du Ministre des Finances dans Cameroon Tribune</li> </ul>	Réalisée	Information du grand public sur la notation du Cameroun en ce qui concerne le niveau de mise en œuvre de l'Initiative et sur les mesures correctives sur la Validation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration du niveau de connaissance des citoyens sur les niveaux de transparence du Cameroun dans le secteur des industries extractives</li> <li>Ouverture du débat public autour des résultats de la Validation</li> </ul>	Le processus de Validation a été conduit à son terme et les résultats à travers la médiatisation de la décision du Conseil d'administration du 29 juin 2018 et la grande interview du Président du Comité dans <i>Cameroon Tribune</i> sont connus du grand public. Les médias ont d'ailleurs largement relayés l'information suscitant le débat public. L'objectif de la Validation a été atteint	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en ligne de la décision du Conseil d'administration de l'ITIE</li> <li>Cf. articles de presse traitant de la décision du Conseil d'administration du 29 juin 2019 sur différents angles (cf. coupures de presse)</li> </ul>

## AXE 03 : Renforcement de l'intégration de l'ITIE dans les systèmes de gouvernement

### Objectif spécifique 3 :

Renforcer l'intégration ITIE au Cameroun afin d'accroître son impact dans les systèmes de gouvernance du secteur extractif

N°	Activités programmées	Activités entreprises	Évaluation (réalisée, non réalisée, en cours) et pourcentage d'exécution	Résultats directs	Effets indirects	Incidence sur la réalisation des objectifs	Extrants disponibles et observations
27	Suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des rapports ITIE, du Comité ITIE et du Valideur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actualisation de la liste des recommandations au niveau du Secrétariat Permanent et transmission de ladite liste à BDO, conciliateur ayant mené à bien la conciliation 2016</li> <li>Suivi réalisé dans le cadre du RAA 2017 adopté par le Comité en février 2019</li> <li>Discussion autour du niveau de mise en œuvre des recommandations au cours de la session du 12 février 2019</li> </ul>	Réalisée	Des mesures appropriées ont été prises par des entités concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration du niveau de mise en œuvre des recommandations des précédentes conciliations et des Validations</li> <li>Des progrès sont enregistrés dans le traitement des recommandations par le Comité, etc.</li> </ul>	<p>Sur 03 activités de cet axe, 02 sont en cours et 01 non réalisée.</p> <p>L'avènement de la Loi de transparence du 11 juillet 2018 est une étape importante vers la réalisation de l'intégration des systèmes d'information.</p> <p>Cet objectif est en cours de réalisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cf. RAA (2017, 2016, etc.) et rapport de conciliation ITIE de l'exercice 2016.</li> <li>En l'absence d'un plan de mise en œuvre des recommandations des conciliations. Il est difficile d'affecter un pourcentage à cette activité</li> </ul>
28	Evaluation des impacts de l'ITIE au Cameroun	//	Non réalisée	//	//		L'étude n'a pas encore été réalisée. Activité à reconduire dans le prochain plan de travail <b>Reportée</b>

29	<p>Elaboration et adoption d'une approche d'intégration adaptée de l'ITIE au Cameroun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf art 50 de la loi de transparence du 11 juillet 2018 ; « l'ensemble des informations et documents relatifs aux finances publiques (...) sont publiées par les institutions compétentes sur leur site internet ».</li> <li>• Un membre du SP/ITIE a pris part à l'atelier d'imprégnation et d'échanges sur le gouvernement ouvert le 14 février 2019 organisé par le PNG du Cameroun</li> </ul>	<p>Non réalisée</p>	<p>Existence d'un cadre juridique faisant obligation aux institutions compétentes de publier l'ensemble des informations et documents relatifs aux finances publiques au Cameroun sur leur site internet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dématérialisation progressive de l'information financière et l'accessibilité au grand public</li> </ul>		<p>Reportée</p>
----	--	---	---------------------	--	--	--	-----------------

## AXE 04 : Renforcement de la Communication ITIE au Cameroun

### Objectif spécifique 4 :

Améliorer l'accessibilité, la compréhension du grand public sur les rapports ITIE (conciliation, Validation, avancement annuel), ainsi que les impacts de la mise en œuvre en vue notamment de susciter le débat public

N°	Activités programmées	Activités entreprises	Evaluation (réalisée, non réalisée, en cours) et pourcentage d'exécution	Résultats directs	Effets indirects	Incidence sur la réalisation des objectifs	Extrants disponibles et observations
30	<p>Conception et production des supports de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un groupe ad hoc pour plancher sur les supports de communication ainsi que la traduction desdits supports dans les deux langues officielles du Cameroun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conception et diffusion des visuels numériques au cours pour capter l'attention des publics cibles le 08 mars et le 1er mai sur le site internet du Comité</li> <li>Projets de flyer, de plaquette mettant en comparaison les données issues des rapports ITIE sur plusieurs exercices, sont en cours d'élaboration, etc.</li> </ul>	<p>En cours 50%</p>	Après diffusion des visuels numériques sur les réseaux sociaux, environ 13000 personnes ont été atteintes	L'attention des internautes camerounais a été attirée sur le site ITIE où sont mis en ligne les rapports ITIE sur plusieurs exercices	<p>La contrainte financière a été réelle au cours de la période sous revue</p> <p>L'intervalle de temps qu'a pris le Comité pour se mettre en place a impacté la mise en œuvre d'activités de communication suite à la signature du nouveau Décret</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les médias ont été largement associés aux activités de l'ITIE durant l'année écoulée.</li> <li>La communication autour de la Validation a occupé une place de choix.</li> <li>Au total, sur 7 activités programmées dans le plan d'actions de l'exercice 2018, 03 ont été réalisées, 02 sont en cours de réalisation, 02 ne sont pas réalisées. Soit un taux d'implémentation d'environ 71 %.</li> </ul>	<p>Page Facebook et site internet</p> <p>Reportée</p>
31	Organisation des campagnes d'information, de sensibilisation et de dissémination des rapports dans les régions prioritaires	//	Non réalisée	//	//		Reportée

32	Réalisation et diffusion des spots, films documentaires, débats de sensibilisation et microprogramme sur l'IE	//	Non réalisée	//	//		Reportée
33	Formation, Information et de sensibilisation des cibles prioritaires (Journalistes, parlementaires, étudiants, maires, CTD etc.) plus participation aux salons et foires	Au cours de la session constitutive du Comité du 18 décembre 2018, les parlementaires, les administrations, les entreprises extractives, les organisations de la société civile, les journalistes ont été édifés sur l'ITIE.  Les femmes et les travailleurs ont également été au centre d'attention	En cours 25%	Eveil des cibles prioritaires sur l'ITIE	Renforcement des niveaux de connaissances sur l'ITIE et les rapports ITIE		Comptes rendus de sessions Reportée
34	Participation et appui aux activités de communication des parties prenantes membres et non membres du comité (industries extractives, société civile)	Cf. point 7.1 de la page 10 et suivantes	Réalisée	Renforcement des parties prenantes sur l'ITIE et les rapports ITIE	//		Cf. comptes rendus
35	Campagne digitale (site web, mailing communication, réseaux sociaux)	Animation du site web, Mailing communication à partir du Réseau ITIE  Réseaux sociaux (gestion page Facebook, Twitter, et relais de l'information ITIE sur Whatapps)	Réalisée	12 830 personnes impactées sur les réseaux sociaux	Information en continue du grand public sur les activités de l'ITIE à travers le recours aux réseaux sociaux		Statistiques de la page Facebook

36	Renforcement de la communication permanente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopération avec la CELCOM MINFI au cours des activités de l'ITIE</li> <li>• Echanges entre le SP/ITIE et les parties prenantes de l'ITIE au Cameroun sont réguliers</li> </ul>	Réalisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités menées ensemble avec la Celcom minfi</li> <li>• Information en continue des parties prenantes sur la mise en œuvre de l'ITIE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement du Comité dans ses activités de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuilles de présence des sessions du Comité</li> <li>• E-mail</li> <li>• Il faut étendre dans le prochain plan de travail cette communication permanente avec les autres parties prenantes</li> </ul>
----	---	--	----------	--	--	--

Au total, le niveau global d'implémentation du Plan de Travail ajusté de l'exercice 2018 se présente comme suit :

Axes	État d'exécution des activités	Nombre d'activités	%
1	Réalisées	19	53 %
2	En cours	05	14 %
	Implémentées	24	67 %
3	Non réalisées	12	33 %
4	Reportées en 2019	18	50%
	Total activités	36	100 %

En rappel, le niveau d'exécution du Plan de Travail ajusté pour le compte de l'exercice 2017 se présentait comme suit :

Axes	État d'exécution des activités	Nombre d'activités	%
1	Réalisées	13	38,24%
2	En cours	8	23,53%
	Implémentées	21	61, 77%
3	Non réalisées	13	38,24%
	Total activités	34	100 %

# CHAPITRE 3

## ÉVALUATION DES PROGRÈS RÉALISÉS PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE LA NORME ITIE

En se basant sur : le plan de travail ajusté de l'exercice 2018, les comptes rendus des sessions du Comité, le Rapport ITIE de l'exercice 2016\*\*\*\*, les activités de diffusion opérées par les différentes parties prenantes, les activités ayant généré le débat public, le suivi des recommandations ITIE, etc., l'on en conclut que les progrès réalisés pour satisfaire aux Exigences de la Norme ITIE se présentent comme suit :

### NOTE IMPORTANTE

Devant le constat du retard pris par le Cameroun pour produire le rapport ITIE 2016, au plus tard le 31 décembre 2018, le pays a bénéficié de la pratique du Conseil d'administration ITIE et a publié le rapport manquant portant sur l'exercice 2016, le 22 février 2019.

Rubriques		29 JUN 2018	31 DEC 2018	RAA 2018
Catégories	Exigences			
Suivi par le Groupe Multipartite	Engagement de l'État (1.1)	■	■	■
	Engagement des entreprises (1.2)	■	■	■
	Engagement de la Société Civile (1.3)	■	■	■
	Gouvernance du Groupe multipartite (1.4)	■	■	■
	Plan de travail (1.5)	■	■	■
Licences et contrats	Cadre légal (2.1)	■		■
	Octroi des licences (2.2)	■		■
	Registre des licences (2.3)	■		■
	Politique en matière de transparence des contrats (2.4) ***	■		■
	Propriété réelle (2.5) ***	■		■
	Participation de l'État (2.6)	■		■
Suivi de la production	Données de prospection (3.1)	■		■
	Données de production (3.2)	■		■
	Données d'exportation (3.3)	■		■
Collecte des revenus	Divulgate exhaustive des taxes et revenus (4.1)	■		■
	Revenus en nature (4.2)	■		■
	Accord de troc (4.3)			■
	Revenus issus du transport (4.4)	■		■
	Transactions liées aux entreprises d'État (4.5)	■		■
	Paiements infranationaux directs (4.6)			■
	Ponctualité des données (4.7)	■		■
	Qualité des données (4.9)	■		■
Attribution des revenus	Niveau de désagrégation	■		■
	Répartition des revenus (5.1)	■		■
	Transferts infranationaux (5.2)	■		■
Dépenses sociales et économiques	Gestion des revenus et des dépenses (5.3) ***	■		■
	Dépenses sociales obligatoires (6.1)	■		■
	Dépenses quasi fiscales des entreprises d'État (6.2.)	■		■
Résultats et impacts	Contribution à l'économie (6.3)	■		■
	Débat public (7.1)	■	■	■
	Accessibilité des données (7.2) ***	■	■	■
	Suivi des recommandations (7.3)	■	■	■
	Résultats et impact de la mise en œuvre (7.4)	■	■	■

## CHAPITRE 1:

# APERCU DES RÉPONSES DU GROUPE MULTIPARTITE AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DES CONCILIATIONS ET DE LA VALIDATION DE JUIN 2018

Le suivi des recommandations est une activité inscrite dans le Plan de travail ajusté de l'exercice 2018 (voir 3.1). Un listing desdites recommandations existe au niveau du Secrétariat Permanent et il a été régulièrement actualisé au cours de la période sous revue.

## II.1. RÉPONSES DU COMITÉ AUX RECOMMANDATIONS DES PRÉCÉDENTES CONCILIATIONS

L'état de la mise en œuvre des recommandations se présente comme suit :

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES CONCILIEURS 2016, 2015, 2014					
N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
<b>RAPPORT ITIE 2016</b>					
R1	<p>Dans le cadre du suivi par le Comité ITIE de la mise en œuvre des dispositions du Code de transparence,</p> <p>1. Le Comité pourrait-formuler des propositions sur les modalités de mise en œuvre des dispositions se rapportant notamment à la publication des contrats telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• la proposition des modalités de publication des contrats incluant par exemple le déploiement d'une plateforme affichant les contrats sous un format lisible par machine (en format de données ouvertes) qui permet de consulter les clauses et conditions stipulées ;</li><li>• la proposition du principe de rétroactivité pour l'application des dispositions du Code en vue de couvrir tous les contrats en vigueur ;</li><li>• la proposition des modalités pour lever les obstacles liés aux clauses de confidentialité existantes dans certains contrats ;</li></ul>	<p>Le Comité s'est aligné sur l'option prise par le gouvernement quant à la publication des contrats tel que prévue dans la loi de juillet 2018 portant code de transparence. Ledit texte de loi a été transmis aux parties prenantes, membres du Comité (administrations, société civile, entreprises, parlementaires)</p>	<p>Atelier de renforcement de capacité de la CC PCQVP sur la Loi de Transparence</p>	<p><b>En cours 25%</b></p>	<p>1. Le Comité entend mener le plaidoyer pour contribuer à l'élaboration des textes d'application de la Loi de Transparence</p> <p>2. Le Comité va mettre en œuvre les recommandations du GAD qui a planché en 2020 sur la publication des contrats</p> <p>3. La CAITIE a apporté des clarifications au 2.4, et n'a pas retenu le principe de la rétroactivité</p>

## SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES CONCILIEATEURS 2016, 2015, 2014

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Prévoir des actions de sensibilisation destinées aux parties prenantes pour présenter les avantages de la publication des contrats et les meilleures pratiques.</i></li> </ul> <p>4. le Comité pourrait veiller à ce que les entités déclarantes soient associées à l'élaboration desdits textes, qu'il s'agisse des représentants du secteur public ou du secteur privé.</p>				
	<p>Le Comité pourrait formuler des propositions pour réviser le Code Pétrolier et le Code gazier afin de :</p> <p>(1) Rendre compatibles avec les dispositions la loi 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques notamment en ce qui concerne la publication des contrats et le renforcement du pouvoir législatif en matière de ressources naturelles ; et</p> <p>(2) Rendre compatibles aux engagements pris par le Cameroun dans le cadre du processus ITIE notamment en ce qui concerne l'obligation des entreprises pétrolières de se conformer à la Norme ITIE, en particulier en ce qui concerne la divulgation des données sur les paiements (cf. Exigence 4.1), la propriété réelle (cf. Exigence 2.5), la déclaration par projet (cf. Exigence 4.7 qui devrait entrer en vigueur à compter du 1er janvier 2020), les données ouvertes et l'intégration (cf. Politique en matière de données ouvertes, cf. point 6 a-i).</p>	<p>Les représentants du MINMIDT, de la SNH, des Finances qui siègent au Comité ITIE ont facilité la préparation de l'avant-projet de Code pétrolier camerounais soumis à l'appréciation des députés au cours de sa 1ère session de 2019</p>	<p>Le projet de loi portant Code pétrolier adopté ce 6 avril 2019 par le Parlement</p>	<p>En cours 50%</p>	<p>Le Code pétrolier a été adopté par l'Assemblée Nationale et a été promulguée par le Président de la République le 25 avril 2019</p>
<b>RAPPORT ITIE 2015</b>					
R1	<p>Le Comité ITIE pourrait</p> <p>(1)-envisager de sensibiliser les parties prenantes pour la divulgation des données disponibles sur les transferts disponibles.</p> <p>(2)- ouvrir une réflexion qui prenne en considération l'affectation de ces revenus par nature et par société ce qui permettra de tracer les transferts infranationaux depuis le paiement par les sociétés extractives jusqu'à la réception de la quote-part au niveau de chaque commune. La mise en œuvre de cette recommandation permettra dans les prochains rapports d'intégrer les communes dans le périmètre de conciliation et par conséquent de rapprocher les recettes déclarées dans leurs formulaires avec les transferts déclarés par la DGTCFM.</p>	<p>Au cours de l'atelier de remplissage du formulaire de déclaration qui s'est tenu en décembre 2018, les parties prenantes ont été sensibilisées à cet effet</p>	<p>Seules les données de la DGE ont pu être obtenues.</p>	<p>En cours 50%</p>	<p>La réforme du Compte unique du Trésor est actuellement en cours pour adresser cette problématique.</p> <p>-De même, il y'a l'ouverture d'un compte séquestre à la BEAC pour l'approvisionnement en vue des Transferts en faveurs des CT</p> <p>-La signature de l'instruction du MIN-FI pour la monétisation et la comptabilisation de l'or transféré au CAPAM et stocké au MINFI</p>

## SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES CONCILIEURS 2016, 2015, 2014

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
R2	<p>Le Comité ITIE pourrait</p> <p>(1) Prendre les dispositions nécessaires pour examiner les difficultés rencontrées par le CAPAM dans son exercice de mécanisation et d'y apporter les solutions adéquates. Et</p> <p>(2) Désigner un point focal au niveau du MINFI qui sera chargé de fournir toutes les informations en rapport avec la gestion des revenus issus du secteur artisanal. Ceci permettra en premier lieu de concilier les données du MINFI avec celles déclarées par le CAPAM et de vérifier le respect des règles de partage de la contrepartie des quantités d'or rétrocédées au MINFI.</p>	<p>Au moins trois points focaux du Comité font partie du Xcomité créé par le MINFI pour la gestion du stock d'or</p>	<p>Lesdits points focaux font le suivi de cette activité dans les rapports ITIE</p>	<p>En cours 75%</p>	
R.3	<p>Le Comité ITIE pourrait envisager de mettre en place un groupe de travail qui se chargera de faire des propositions au gouvernement en vue de : (1) mettre en place une politique claire concernant l'utilisation des ressources extractives en générale et des recettes pétrolières en particulier ; et (2) mettre en place des règles claires concernant l'intervention de la SNH dans le recouvrement des recettes ou la prise en charge de dépenses qui soient en cohérence avec les règles de finances publiques en vigueur.</p>	<p>Dans le cadre du programme économique et financier avec le FMI, le gouvernement a pris des engagements pour maîtriser les interventions directes de la SNH</p>	<p>Le gouvernement a pris des engagements pour réduire les montants des interventions directes de la SNH et de publier dans le TOFE le montant de ces interventions.</p>	<p>En cours 50%</p>	<p>Cf rapport ITIE 2016</p>
R.4	<p>Le MINMIDT pourrait envisager d'instaurer des procédures permettant la notification systématique à la DGE des transactions effectuées sur les actifs pétroliers et miniers et qui sont soumis à l'autorisation préalable du ministère de tutelle. Cela permettra aux services des impôts de prendre connaissance des transactions réalisées en offshore et de diligenter les plus-values éventuelles imposables au cours des contrôles a priori ou a postériori.</p>			<p>Non réalisée</p>	
R.5	<p>Les Régies financières doivent communiquer systématiquement les ajustements identifiés par l'Administrateur Indépendant à la Chambre des Comptes pour qu'elle puisse les prendre en compte dans l'appréciation de la régularité des déclarations des régies.</p>			<p>Non réalisée</p>	

**SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES CONCILIEURS 2016, 2015, 2014**

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
	<p>La Sous-direction de l'activité minière et la sous-direction de prospection géologique pourraient envisager d'examiner la situation de ces 4 sociétés et d'apporter les justificatifs nécessaires de la non-soumission de leurs formulaires. Ce suivi doit être mené régulièrement pour toutes les entreprises minières ce qui aidera à la prise de décision lors de la sélection des périmètres ITIE des prochains exercices</p>	<p>Les concernées ont été sensibilisées au cours de l'atelier de formation au remplissage du formulaire ITIE</p>	<p>La plupart des entités déclarantes ont soumis leurs déclarations dans les délais</p>	<p>Réalisée</p>	
R.6	<p>Le Comité pourrait envisager d'œuvrer pour une meilleure implication des parties prenantes dans l'exercice de conciliation à travers :</p> <p>(1)-la fixation d'un calendrier raisonnable des différentes étapes du processus de collecte et de conciliation des données.                      (2)-la tenue d'une base de données mise à jour des coordonnées des entités déclarantes ; et                      (3) - La sensibilisation de la CNPS sur l'importance à fournir les réponses requises aux demandes d'explications sur les différences de conciliation.</p>	<p>Le Comité a adopté en décembre 2018 un calendrier pour mener à bien la conciliation 2016. L'approche retenue pour la conciliation 2016 a permis la rencontre entre le conciliateur et les différentes parties prenantes (société civile, points focaux, etc.).                      Au cours de l'atelier de remplissage du formulaire de déclaration, la CNPS a été sensibilisé sur la nécessité pour elle de fournir au conciliateur des explications sur les différences de conciliation</p>	<p>Dans le cadre de la conciliation 2016, la plupart des entités déclarantes ont soumis leurs déclarations dans les délais</p>	<p>Réalisée</p>	
R.7	<p>Le Comité pourrait</p> <p>(1)- envisager de prendre les mesures nécessaires afin de pallier aux manquements constatés dans le rapport ITIE 2015 par la fixation pour la Chambre des Comptes d'un délai raisonnable pour la vérification et la certification des données.</p>			<p>Non réalisée</p>	
R.8	<p>(2)- sensibiliser les sociétés extractives au respect des informations requises sur les paiements sociaux obligatoires conformément aux formulaires de déclaration.</p>	<p>Au cours de l'atelier de remplissage du formulaire de la conciliation de l'exercice 2016, les sociétés extractives ont été sensibilisées au respect des informations requises sur les paiements sociaux</p>	<p>Les sociétés extractives ont renseigné les informations requises au titre des paiements sociaux dans le cadre de la conciliation 2016</p>	<p>Réalisée</p>	

## SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES CONCILIEURS 2016, 2015, 2014

N°	Recommandations	Actions entreprises par le Comité	Résultats /Effets obtenus	Statut/ progrès Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
<b>RAPPORT ITIE 2014</b>					
R1	Le Comité pourrait (1) établir une feuille de route en prenant en considération les résultats de la collecte des données relatives à la propriété réelle dans le cadre du présent rapport (2014). (2)-Le Comité pourrait inclure dans la feuille de route la définition, le périmètre ainsi que les procédures permettant d'assurer la crédibilité des données communiquées et les informations nécessaires pour l'identification de la propriété réelle.	Sensibilisation des entreprises à fournir les données relatives à la Propriété réelle (Cf. cadrage de la conciliation 2016, Cf. atelier de remplissage au formulaire ITIE de la conciliation 2016)	Prise en compte dans le rapport ITIE 2016 des informations de la propriété réelle	Réalisée	Le Comité adopté en octobre 2020, le rapport d'étude sur la propriété effective réalisée par BDO
R2	Le Comité pourrait lancer une réflexion pour la mise en place d'un système efficient d'affectation des recettes extractives en : (1) Prévoyant les modalités de transferts et d'affectation des transferts (2)-Désignant la structure en charge de la gestion des fonds alloués (3)-Associant toutes les parties prenantes à la définition des priorités de développement au niveau de chaque commune (4)-Prévoyant des audits sur l'utilisation des fonds alloués	Mise en place d'un groupe ad hoc en juin 2017 par le Comité pour étudier la problématique du système de collecte des revenus et de redistribution qui dans sa forme actuelle ne permet pas encore une désagrégation donnant de la visibilité aux transferts infranationaux aux communes.	Adoption des recommandations dudit groupe par le Comité	En cours 50%	La réforme du Compte unique du Trésor est actuellement en cours pour adresser cette problématique. -De même, il y'a l'ouverture d'un compte séquestre à la BEAC pour l'approvisionnement en vue des Transferts en faveurs des CT -La signature de l'instruction du MINFI pour la monétisation et la comptabilisation de l'or transféré au CAPAM et stocké au MINFI
R.3	Les Régies pourraient communiquer systématiquement les ajustements identifiés par l'administrateur indépendant à la Chambre des Comptes pour qu'elle puisse les prendre en compte dans l'appréciation de la régularité des déclarations des régies.	Le Comité a adopté au cours de la période sous revue un calendrier de la conciliation qui a permis que ladite communication entre les régies et la chambre des comptes se fasse	Le rapport ITIE 2016 s'appuie sur des déclarations des régies financières régulières et fiables certifiées par la chambre des comptes	Réalisée	

### Recommandation :

**il est recommandé au Comité d'adopter annuellement un plan (ou tableau de bord) de mise en œuvre des recommandations des précédentes conciliations.**

## II.2. RÉPONSES DU COMITÉ AUX RECOMMANDATIONS DE LA VALIDATION DE JUIN 2018

Au cours de la session du 8 février 2018, le Comité a examiné le rapport provisoire de Validation et à cette suite, il a formulé ses observations concernant certaines évaluations du Validateur. Au cours de la session du 17 mai 2018, le Comité a examiné le rapport final du Validateur et, à cette occasion adopté un tableau de bord d'activités à entreprendre en vue d'y apporter des réponses.

RECOMMANDATIONS DE LA VALIDATION					
N°	Recommandations	Activités entreprises par le Comité	Résultats /effets	Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
R1	Le Collège de la société civile doit répondre aux préoccupations concernant la représentation du Collège relatif aux conflits d'intérêts potentiels liés aux indemnités journalières	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation des membres de la société civile qui siègent au GMP sur les griefs qui pèsent sur leur Collège tels que relevés par le Validateur au cours des sessions de février et mai 2018.</li> <li>Transmission du nouveau Décret aux organisations de la société civile dans et en dehors du Comité et publication dudit Décret (site internet, medias, Magazine SNH infos, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption sous le leadership de PCQVP du code de conduite des OSC dans lequel la clarification de l'affectation des indemnités de session a été abordée</li> <li>Constatation dudit code de conduite par le Comité au cours de sa session du 18 décembre 2018</li> <li>Clarification à travers le nouveau Décret n° 2018/6026/PM du 17 juillet 2018 du régime de l'indemnité de session</li> <li>Clarification à travers le nouvel Arrêté N° 025/CAB/PM du 05 février 2019 du montant des indemnités de session versées lors des travaux des Comités et Groupes de Travail Interministériels et Ministériels</li> </ul>	En cours 75%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cf. comptes rendus des sessions du Comité sus-indiqués</li> <li>Cf. Code de conduite de la société civile mis en ligne</li> <li>Cf. nouveau Décret du Comité.</li> <li>Cf. nouvel Arrêté N° 025/CAB/PM du 05 février 2019.</li> <li>Pratique certains membres des OSC siégeant au Comité prennent part de façon rémunéré dans les groupes de travail</li> </ul>
	Le Collège de la société civile doit répondre aux préoccupations concernant la représentation du Collège relatif au manque d'efficacité dans les contacts entre les représentants des OSC au Comité et le Collège élargi	Sensibilisation des OSC au cours des sessions du Comité sur les manquements relevés par la Validation	Mise en place d'une Plateforme de représentation et de redevabilité des organisations de la société civile camerounaise impliquées dans le suivi de la gouvernance du secteur extractif, en exécution des mesures correctives de la Validation de Juin 2018, constituée d'une trentaine d'OSCs, a été mise en place	Réalisée	//

## RECOMMANDATIONS DE LA VALIDATION

N°	Recommandations	Activités entreprises par le Comité	Résultats /effets	Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
	Le Collège de la société civile pourrait souhaiter mener une évaluation des besoins en matière de capacités et formuler des mesures pour combler les lacunes à cet égard	Sensibilisation des OSC sur cette matière au cours d'une des sessions du Comité sus évoquées	Les OSC ont vu leur compétence renforcée dans le suivi de l'exécution budgétaire ouvert par la loi de transparence de juillet 2018	En cours 25%	L'évaluation des besoins de renforcement de capacités fait partie du Plan de Travail de la période de référence
	Le Collège de la société civile devra élaborer et divulguer un plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des OSC au cours des sessions du Comité suscitées</li> </ul>	Adoption d'un Plan d'actions de la société civile	Réalisée	Cf. Plan d'action de la société civile mis en ligne
	Le Groupe multipartite devrait actualiser ses règles de gouvernance interne pour couvrir toutes les dispositions de l'Exigence 1.4.b	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions au sein du Comité pour l'amélioration de la gouvernance interne du groupe multipartite</li> </ul>	Evolution textuelle de la gouvernance du Comité	Réalisée	Cf. nouveau Décret n°2018/6026/PM/ du 17 juillet 2018
	Le GMP doit publier ses procédures de nomination et de changement des représentants du Groupe multipartite, y compris celle concernant la durée des mandats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée en vigueur du nouveau Décret n°2018/6026/PM/ du 17 juillet 2018 régissant les règles de désignation, de mandat et de remplacement au sein du Comité ; clarifiant la pratique des indemnités de sessions ou indemnités mensuelles; etc.</li> </ul>			
	Le Groupe multipartite doit clarifier la pratique des indemnités journalières pour la participation aux réunions de l'ITIE ainsi que d'autres paiements aux membres du Groupe multipartite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication en ligne dudit nouveau Décret</li> </ul>			

## RECOMMANDATIONS DE LA VALIDATION

N°	Recommandations	Activités entreprises par le Comité	Résultats /effets	Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
	Le Collège de l'industrie pourrait souhaiter envisager d'établir les directives et mécanismes du Collège pour assurer la coordination des entreprises minières, pétrolières et gazières en tant que Collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation au cours de la période de référence des membres du Collège des industries siégeant au Comité sur les recommandations de la Validation qui pèsent sur leur Collège.</li> </ul>	Adoption par les entreprises du secteur des hydrocarbures puis, constatation par le Comité du Protocole des entreprises des hydrocarbures le 18 décembre 2018	En cours 50%	Reste en attente le protocole des entreprises minières
	Le Groupe multipartite pourrait également souhaiter intensifier ses contacts avec les entreprises basées à Douala pour faire en sorte que leurs vues soient prises en compte et que ces entreprises soient au courant du travail du Groupe multipartite et des accomplissements de l'ITIE Cameroun	Sensibilisation des membres représentant le Collège des entreprises au cours des sessions du Comité sur les recommandations de la validation de juin 2018 qui ressortissent de la compétence dudit Collège		En cours 50%	<ul style="list-style-type: none"> <li>En attente de l'inscription en ordre du jour des préoccupations des entreprises</li> <li>En attente du (des) Plans d'actions des entreprises</li> </ul>
	Le Collège de l'industrie pourrait envisager d'établir une liaison avec la CCIMA ou le GICAM, pour faire en sorte que les vues et les intérêts des carrières et l'activité minière artisanale et à petite échelle soient mieux représentés au Groupe multipartite	Prise en compte de la CCIMA et du GICAM comme membres du Collège des entreprises dans le nouveau Décret susmentionné	//	Réalisée	Dans le rapport annuel d'avancement 2017 adopté le 17 février 2019 par le Comité, la CCIMA a relayé les préoccupations rencontrées par les entreprises minières au cours de la période de couverture du RAA 2017

## RECOMMANDATIONS DE LA VALIDATION

N°	Recommandations	Activités entreprises par le Comité	Résultats /effets	Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
	Le Collège de la société civile pourrait souhaiter prendre des mesures allant dans le sens d'une large et pleine participation de la société civile. Ceci pourrait être obtenu par l'adoption d'un code de conduite à l'échelle du Collège	Adoption et constatation par le Comité du Code de conduite de la société civile	Ralliement progressif des OSCs dans et en dehors du Comité au Code de conduite adopté	<b>Réalisée</b>	
	Le Groupe multipartite devrait convenir d'un plan de travail qui soit lié aux priorités nationales et soit réexaminé annuellement	Ajustement et adoption du plan de travail de l'exercice 2018 avec notamment pour objectif l'amélioration de la gouvernance interne du Comité	Un plan de travail existe	<b>Réalisée</b>	Cf. Plan de travail ajusté de l'exercice 2018
	Le Cameroun est tenu de maintenir un registre ou un/des systèmes (s) de cadastre accessibles au public, avec des informations ponctuelles et détaillées relatives à chacune des licences concernant les entreprises pétrolières et gazières	Sensibilisation des responsables du MINMINDT au cours des sessions du Comité sur les dysfonctionnements relevés par le Validateur en cette matière	Dans le rapport ITIE, il est publié la carte des blocs pétroliers et la situation des titres pétroliers	<b>Réalisée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf. compte rendu des sessions du Comité</li> <li>• Cf. rapport ITIE 2016</li> <li>• Voir GEO SNH</li> </ul>
	Le Groupe multipartite doit veiller à ce que les dates de demande de candidature et les coordonnées des licences soient divulguées pour toutes les licences détenues par les entreprises importantes	Sensibilisation des responsables du cadastre minier (MINMIDT) aux informations manquantes sur le flexi-cadastre et explications desdits responsables sur les raisons dudit manquement au cours des sessions du Comité	La SDCM ajuste progressivement lesdites données	<b>En cours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf. Compte rendu des sessions du Comité</li> <li>• Cf. rapport ITIE 2016</li> </ul>
	Le registre spécial des hydrocarbures conservé au ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT) soit numérisé et publié en ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir R14</li> <li>• Sensibilisation des responsables du MINMINDT au cours des sessions du Comité sur les dysfonctionnements relevés par le Validateur en cette matière</li> </ul>	//	<b>En cours 25%</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cf. compte rendu des sessions du Comité</li> <li>• Cf. rapport ITIE 2016</li> </ul>

## RECOMMANDATIONS DE LA VALIDATION

N°	Recommandations	Activités entreprises par le Comité	Résultats /effets	Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
	Le Cameroun doit s'assurer qu'il y a une liste détaillée accessible au public d'entreprises extractives dans lesquelles l'État, ou toute entreprise d'État, détient des participations et doit mettre en évidence le niveau spécifique de la participation de l'État	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation des entreprises d'Etat à la divulgation des participations détenues par l'Etat dans les entreprises extractives ou autres</li> <li>Discussion et adoption du cadrage dans cette matière</li> </ul>	Le grand public est informé des participations détenues par l'Etat dans les entreprises extractives ou autres	Réalisée	Cf. Rapport ITIE 2016 <a href="http://www.snh.cm/index.php/fr/">www.snh.cm/index.php/fr/</a>
	Le Cameroun devrait également collaborer avec les parties prenantes gouvernementales en vue de clarifier les règles et la pratique liées à la relation financière entre les entreprises d'État telles que la SNH et ses filiales et le gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication de la liste des entreprises extractives dans lesquelles l'Etat ou toute entreprise d'Etat détient des participations dans le rapport ITIE 2016</li> </ul>	Le rapport ITIE 2016 documente les règles et la pratique liées à la relation financière entre les entreprises d'État telles que la SNH et ses filiales et le gouvernement	Réalisée	Cf. Rapport ITIE 2016
	Le Cameroun devrait également collaborer avec les parties prenantes gouvernementales en vue de clarifier les règles et la pratique liées à l'existence de tous prêts ou garanties de prêt de l'État ou de toute entreprise d'État aux entreprises opérant dans les secteurs minier, pétrolier et gazier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation des entreprises d'Etat à la divulgation des participations détenues par l'Etat dans les entreprises extractives ou autres au cours du cadrage et de l'atelier de remplissage</li> <li>Discussion et adoption du cadrage dans cette matière</li> </ul>	Le rapport ITIE 2016 documente à l'attention du grand public les règles et la pratique liées à l'existence de tous prêts ou garanties de prêt de l'État ou de toute entreprise d'État aux entreprises opérant dans les secteurs minier, pétrolier et gazier	Réalisée	Cf. rapport ITIE 2016
	Le Groupe multipartite pourrait souhaiter intégrer son approche du traitement de cette mesure corrective avec (Section C) l'Article 23 de son accord de facilité de crédit prolongé passé avec le FMI en juillet 2017 lié à la SNH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Divulgation des règles et pratiques liées aux relations financières et comptables entre la SNH et ses filiales et le gouvernement dans le rapport ITIE 2016</li> </ul>	Le rapport ITIE 2016 documente à l'attention du grand public l'Article 23 de son accord de facilité de crédit prolongé passé avec le FMI en juillet 2017 lié à la SNH		
	Le Cameroun doit s'assurer que la valeur de production de tous les produits minéraux (notamment de gaz naturel) produits dans l'exercice/les exercices sous revue est publiquement disponible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation des entités déclarantes au cours du cadrage et de l'atelier de remplissage</li> <li>Publication dans les Rapports ITIE les quantités et valeurs de production de tous les minéraux produits au cours de la période de référence</li> </ul>	Le rapport ITIE 2016 documente à l'attention du grand public la valeur de production de tous les produits minéraux (notamment de gaz naturel)	Réalisée	Cf. rapport ITIE 2016 <a href="http://www.snh.cm/index.php/fr/">www.snh.cm/index.php/fr/</a>
	Le Groupe multipartite pourrait également souhaiter étudier des possibilités de publier régulièrement en ligne les volumes, les valeurs et les données de tarification, en puisant dans les données provenant du MINMIDT, du CAPAM et de la SNH	Insertion dans le Plan de travail ajusté de l'exercice 2018, d'un chronogramme pour la réalisation de l'intégration	//	Réalisée	Cf. Plan de travail en vigueur au cours de la période de référence

## RECOMMANDATIONS DE LA VALIDATION

N°	Recommandations	Activités entreprises par le Comité	Résultats /effets	Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
	Le Cameroun doit s'assurer que les futurs Rapports ITIE présentent des informations sur les volumes collectés à titre de revenus en nature de l'État, les volumes vendus et les revenus liés désagrégés par acheteur à la fois pour le pétrole, le condensat et l'or	Sensibilisation des entités déclarantes au cours du cadrage et de l'atelier de remplissage	Publication dans les Rapports ITIE des informations sur les volumes collectés à titre de revenus en nature de l'État, les volumes vendus et les revenus liés désagrégés par acheteur à la fois pour le pétrole, le condensat et l'or	<b>Réalisée</b>	Cf. rapport ITIE 2016
	Le Cameroun doit s'assurer que le rôle des entreprises d'État, y compris les transferts entre les entreprises d'État et d'autres organismes gouvernementaux, est traité de manière détaillée et publique	Sensibilisation des entités déclarantes au cours du cadrage et de l'atelier de remplissage	Publication dans le Rapport ITIE 2016 des transactions des entreprises d'Etat et d'autres organismes gouvernementaux	<b>Réalisée</b>	Cf. rapport ITIE 2016
	Le Groupe multipartite pourrait souhaiter envisager de collaborer avec le Trésor et la SNH pour publier régulièrement des informations sur les avances souveraines de la SNH à d'autres entités gouvernementales	Réunions du Conciliateur avec les entités déclarantes	Publication dans le rapport ITIE 2016 des informations indiquant que la loi de finances de chaque exercice budgétaire autorise que l'exécutif perçoive une redevance pétrolière issue. Selon la lettre d'intention du gouvernement camerounais au FMI, du 16 juin 2017, le Cameroun s'est engagé à réduire ces interventions directes à concurrence de 50% (pp 70-71).	<b>Réalisée</b>	Cf. rapport ITIE 2016
	Le Cameroun doit s'assurer qu'il y a une indication publique claire précisant quels revenus extractifs, en espèces ou en nature, sont consignés dans le budget national	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication des Lois des finances dans le site du Comité</li> <li>• Lien entre le site internet du Comité ITIE et le site de la SNH où sont mis en ligne ses états financiers.</li> </ul>	Le rapport ITIE 2016 clarifie l'affectation des revenus non consignés dans le budget national	<b>Réalisée</b>	Voir le site internet <a href="http://www.eiticameroun.org">www.eiticameroun.org</a> L'art 50 de la Loi de transparence ouvre une possibilité de digitalisation de l'information financière
	Le Cameroun doit clarifier l'affectation des revenus non consignés dans le budget national, en fournissant des liens vers les rapports financiers concernés, le cas échéant				
	Le Groupe multipartite pourrait souhaiter étudier, avec le Trésor et le FMI, certaines possibilités d'utiliser les divulgations annuelles comme un outil diagnostique permettant d'évaluer l'efficacité des avances souveraines de la SNH, par rapport aux dépenses budgétaires normales	A l'appréciation du Comité	//	//	//

## RECOMMANDATIONS DE LA VALIDATION

N°	Recommandations	Activités entreprises par le Comité	Résultats /effets	Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
	Le Groupe multipartite devra, préalablement à la collecte de données, établir une matérialité plus explicite des transferts infranationaux et veiller à ce que la formule spécifique utilisée pour calculer les transferts aux administrations locales soit divulguée	Le Comité a discuté et adopté le cadrage de la conciliation 2016. La politique du Comité n'est pas de définir un seuil de matérialité, mais de procéder à une divulgation unilatérale de l'ensemble des flux y relatifs provenant des régies financières et du CAPAM	//	<b>Réalisée</b>	Reste à évoluer vers les recommandations du groupe ad hoc chargé de l'approfondissement de la problématique des transferts infra-nationaux
	Le Cameroun devrait tenir compte de l'existence et de la matérialité de toutes les dépenses quasi fiscales engagées par les entreprises d'État extractives et par leurs filiales	Adoption par le Comité de la conception camerounaise des dépenses quasi-fiscales dans le rapport ITIE 2016 comme étant les paiements sociaux réalisés par la SNH	Publication des informations sur les dépenses quasi fiscales de la SNH et les bénéficiaires	<b>Réalisée</b>	Cf. Rapport ITIE 2016
	Le Cameroun devra s'assurer que des actions de sensibilisation, qu'elles soient organisées par le gouvernement, la société civile ou les entreprises, sont menées afin de mieux faire connaître l'existence des Rapports ITIE et de faciliter le dialogue à leur sujet dans l'ensemble du pays	Organisation d'un atelier de présentation au public du rapport ITIE 2016 le 22 février 2019. La presse y a largement pris part. Publication sur le site internet	Eveil citoyen autour de la gouvernance du secteur extractif	<b>En cours</b> 50%	Cf. articles de presse Contrainte réelle pour l'ensemble des collèges
	Le Cameroun devra s'assurer que le Rapport Annuel d'Avancement présente un aperçu de la suite donnée par le Groupe multipartite pour prendre en compte les recommandations du rapprochement et de la Validation ainsi que des progrès qui ont été réalisés à ce sujet	Le rapport annuel d'avancement 2017 apporte réponse à cette recommandation	//	<b>Réalisée</b>	//

## RECOMMANDATIONS DE LA VALIDATION

N°	Recommandations	Activités entreprises par le Comité	Résultats /effets	Statut / progrès (Niveau de réalisation)	Observations
	<p>Le Cameroun est tenu d'établir une liste des recommandations et des activités correspondantes qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune des recommandations et d'indiquer le degré d'avancement dans la mise en œuvre de chacune d'entre elles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour la conciliation, une liste des recommandations existe au niveau du Secrétariat Permanent. En plus le suivi des recommandations fait partie intégrante du Plan de travail ajusté de l'exercice 2018, adopté le 17 mai 2018 par le Comité</li> <li>• Pour la validation d'octobre 2013, le suivi a été réalisé dans le rapport annuel d'avancement 2016, 2017</li> <li>• Pour la validation de juin 2018, un tableau de bord a été adopté par le Comité au cours des sessions de février et mai 2018. Le suivi est effectué dans le présent rapport</li> </ul>	<p>Quelques reformes ont été impulsées par les entités concernées.</p>	<p><b>Réalisée</b></p>	<p>Cf. RAA</p>
	<p>Le Groupe multipartite devra faire en sorte que les futurs rapports annuels d'avancement contiennent une évaluation des progrès réalisés dans l'accomplissement des objectifs énoncés dans son plan de travail, en indiquant notamment les résultats et l'impact des objectifs convenus</p>	<p>Le Comité a adopté un RAA 2017 qui contient une évaluation des progrès réalisés dans l'accomplissement des objectifs énoncés</p>	<p>L'information du Comité sur le niveau de mise en œuvre du plan de travail est effectuée</p>	<p><b>Réalisée</b></p>	<p>Cf. RAA 2017</p>
	<p>Le Cameroun est également encouragé à présenter une vue d'ensemble exhaustive de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE dans le rapport annuel d'activité</p>	<p>Le RAA 2017 du Comité donne un aperçu des résultats et effets indirects de la mise en œuvre de l'ITIE. Le RAA 2018 est en cours d'élaboration</p>	<p>Meilleure connaissance des résultats, effets, impacts de la mise en œuvre</p>	<p><b>Réalisée</b></p>	<p>Cf. Plan de travail ajusté 2017</p>



# CHAPITRE 4

---

## FORCES ET FAIBLESSES DU PROCESSUS ITIE

---

**Au titre des points forts de la mise en œuvre de l'Initiative au cours de la période de référence, l'on peut énumérer :**

- L'engagement fort de chacune des parties prenantes intéressées à la mise en œuvre de l'ITIE ;
- L'instauration d'un dialogue structuré entre les parties prenantes ;
- L'avènement de la Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun notamment dans ses dispositions en faveur de la publication des contrats dans le secteur extractif et de la digitalisation des documents et informations financières ;
- L'avènement du Décret n° 2018/6026/ PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ;
- La formalisation et la constatation du protocole des entreprises des hydrocarbures ;
- La constatation du Code conduite de la société civile ;
- La mise en place d'une plateforme de représentation et de redevabilité des organisations de la société civile camerounaise impliquées dans le suivi de la gouvernance du secteur extractif ;
- Le débat public autour des résultats de la validation, du nouveau Décret du Comité ;
- L'existence d'un plan de travail ajusté pour le compte de l'exercice 2018 respectant la Norme ITIE et qui prend en compte certaines priorités nationales du secteur extractif ;
- La réalisation à échéance, des travaux spéciaux par le recours aux Groupes Ad hoc ;
- La mise à disposition régulière en direction du grand public, d'une information fiable, régulière, de qualité sur le secteur extractif notamment à travers le Rapport ITIE 2016 ;
- Le renforcement des systèmes d'information de certaines administrations et de la SNH ; etc.

Toutefois, il restera à consolider les efforts en vue d'(e):

- Respecter les timings de production des rapports ;
- Sensibiliser les parties prenantes à la Norme ITIE en vigueur ;
- Réduire le coût de la conciliation ITIE en adoptant une approche d'intégration ;
- Poursuivre avec l'amélioration la gouvernance interne du Comité ;
- Régulariser contractuellement les personnels en fonction ;
- Adopter un plan de recrutement dûment validé par le Comité des nouveaux personnels permanents ;
- Elaborer et adopter un planning des réunions du Secrétariat Permanent ;
- Encourager les autres parties prenantes à la mise en œuvre (ministères, entreprises, parlementaires, société civile) à participer activement aux activités de diffusion des rapports ITIE et en mutualisant les efforts;
- Encourager la concertation entre les Collèges qui siègent au Comité avec leurs Collèges élargis ;
- Renforcer la communication en la formalisant dans une stratégie et en tirant partie chaque année des opportunités ;
- Encourager les Collèges à formaliser des protocoles de désignation et de participation à l'ITIE notamment le sous-secteur minier ;
- Renforcer les capacités des parties prenantes sur les thématiques par elles identifiées ;

- Renforcer l'intégration de l'ITIE dans les systèmes d'information des administrations ;
- Élaborer et adopter un plan (ou tableau de bord) de mise en œuvre des recommandations issues des conciliations ;
- Soutenir grâce à l'ITIE les réformes du secteur extractif ;
- S'accorder avec les parties prenantes sur les priorités nationales du secteur extractif dans le cadre du Plan de travail ;
- Renforcer l'effectivité et le suivi de la traçabilité des Transferts infra-nationaux ; etc.

Pour surmonter tous les défis identifiés dans le présent rapport, le Comité entend prendre des mesures correctives dans le plan de travail de l'exercice 2019. Cela passera également par la Publication des versions améliorées des Rapport ITIE.



# CHAPITRE 5

## COÛTS DE LA MISE EN ŒUVRE EN 2018

Encassements reçus du Ministère des Finances au titre de l'exercice 2018  
= 158 828 000 FCFA



# CHAPITRE 6

## ETAT DES DISCUSSIONS CONCERNANT LE PRÉSENT RAPPORT AU SEIN ET EN DEHORS DU COMITÉ

Au cours de la session du 31 Mai 2019, le présent rapport a été présenté aux membres du Comité. Le ré-examen sera effectué au cours de la session du 16 novembre 2020.



# CHAPITRE 7

## COMPOSITION DÉTAILLÉE DU GROUPE MULTIPARTITE EN 2018

TITRE 1:

# COMPOSITION DU COMITÉ ITIE AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Un Comité (Conseil d'administration) a succédé à un autre au cours de la période de référence. Le Comité dans sa version de juin n°2005/2176/PM du 16 Juin 2005 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre des principes de l'initiative de transparence des industries extractives, a été dissout suite au Décret du Premier ministre, Chef du gouvernement n° 2018/6026/ PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). Ce faisant, la composition du Comité au cours de la période de référence a changé afin d'arrimer le Comité aux changements institutionnels advenus entre-temps au Cameroun (Sénat, MINDEVEL, etc.).

N°	Organismes représentés	Partie prenante représentée	Avant le 17 juillet 2018	A partir du 17 juillet 2018
1	Un représentant du Secrétariat Général de la Présidence de la République	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un représentant du Secrétariat Général des Services du Premier Ministre	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un représentant du Ministère en charge des Finances*	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un représentant du Ministère en charge des Mines*	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un représentant du Ministère en charge du Développement Local	Administration	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sénat, représentant issu de l'opposition*	Parlement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Sénat, représentant issu de la majorité*	Parlement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
8	Assemblée Nationale, représentant issu de l'opposition	Parlement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Assemblée Nationale, représentant issu de la majorité	Parlement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
10	Un représentant de la Société Nationale des Hydrocarbures	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
11	Représentant du Ministère de la Justice	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12	Représentant du Ministère chargé des Mines, Directeur des Mines	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
13	Représentant du Ministère chargé de l'Industrie, Directeur de l'Industrie	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	Commission Nationale Anti corruption (CONAC)	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
15	Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), le Président ou son représentant	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Secteur privé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
16	Un représentant du sous-secteur du transport pétrolier	Secteur privé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
17	Un organisme représentant le secteur minier (Fédération Minière du Cameroun)	Secteur privé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
18	Un représentant du sous-secteur gazier (GDC)	Secteur privé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
19	Un représentant de PERENCO Cameroon	Secteur privé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
20	Un représentant de NOBLE ENERGY	Secteur privé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
21	Un représentant d'ADDAX	Secteur privé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

N°	Organismes représentés	Partie prenante représentée	Avant le 17 juillet 2018	A partir du 17 juillet 2018
22	Un représentant de GEOVIC Cameroun	Secteur privé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	Un représentant du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM)	Secteur privé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
24	Un représentant de la coalition PCQVP	Secteur privé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
25	MIPACAM (PCA)	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
26	Centre pour l'Environnement et le Développement (CED)	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27	Un représentant de Transparency International Cameroon	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
28	Un représentant du Conseil des Eglises Protestantes du Cameroun (CEPCA)	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
29	Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ)	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30	Union des Journalistes (UJC)	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
31	Un représentant de l'Association Culturelle Islamique du Cameroun (ACIC) (ISLAM)	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
32	Consulting Mining Best Practices (MBPC)	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
33	Consultant	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
34	Ecumenical Service for Peace (SEP) (National Director)	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
35	Un représentant de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (CENC)-Service National Justice et Paix (SNJP)	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
36	Deux représentants des autres OSC camerounaises intervenant dans le suivi des industries extractives	Société civile	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
37	Commune de Lomié (Maire)	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
38	Commune de Kombo Abedimo (Maire)	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
39	Commune de Figuil (Maire)	Société civile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
40	Deux membres représentant les communes riveraines des zones extractives	Société civile	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

: Existent     : N'existent pas ou plus.

**Source :** Listing du Comité disponible au niveau du Secrétariat Permanent

## TITRE 2:

# COMPOSITION DU SECRÉTARIAT PERMANENT AU COURS DE LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

---

Le Décret n° 2018/6026 du Premier Ministre du 17 juillet 2018, a consacré un Secrétariat Permanent à temps plein, dont les missions sont clairement définies à l'Art. 9.

L'activité du Secrétariat Permanent est une donnée importante pour la mise en œuvre performante du Plan de travail notamment le suivi des recommandations. Au cours de la période sous revue, le Secrétariat Permanent était constitué en vertu du nouveau décret :

## Des personnels permanents ci-après :

- 01 Secrétaire Permanent,
- 01 responsable de la communication,
- 01 comptable,
- 01 cadre,
- 01 agent de liaison,
- 01 chauffeur,
- 01 gardien de nuit.

## Des points focaux des différentes administrations

Si l'on s'en tient au nouveau Décret, l'effectif du Secrétariat Permanent, devrait encore être étoffé des points focaux de la société civile dont le nombre reste sujet à la décision du Comité. Par ailleurs, le Comité conformément à l'Art.7 du nouveau Décret recourt occasionnellement aux groupes ad hoc ont été mis en place.

# CONCLUSION

---

Les conclusions du RAA de l'exercice 2017 ont amené le Comité ITIE à ajuster son Plan de travail de l'exercice 2018. Quatre grands axes assortis de quatre objectifs spécifiques ont été arrêtés par le Comité.

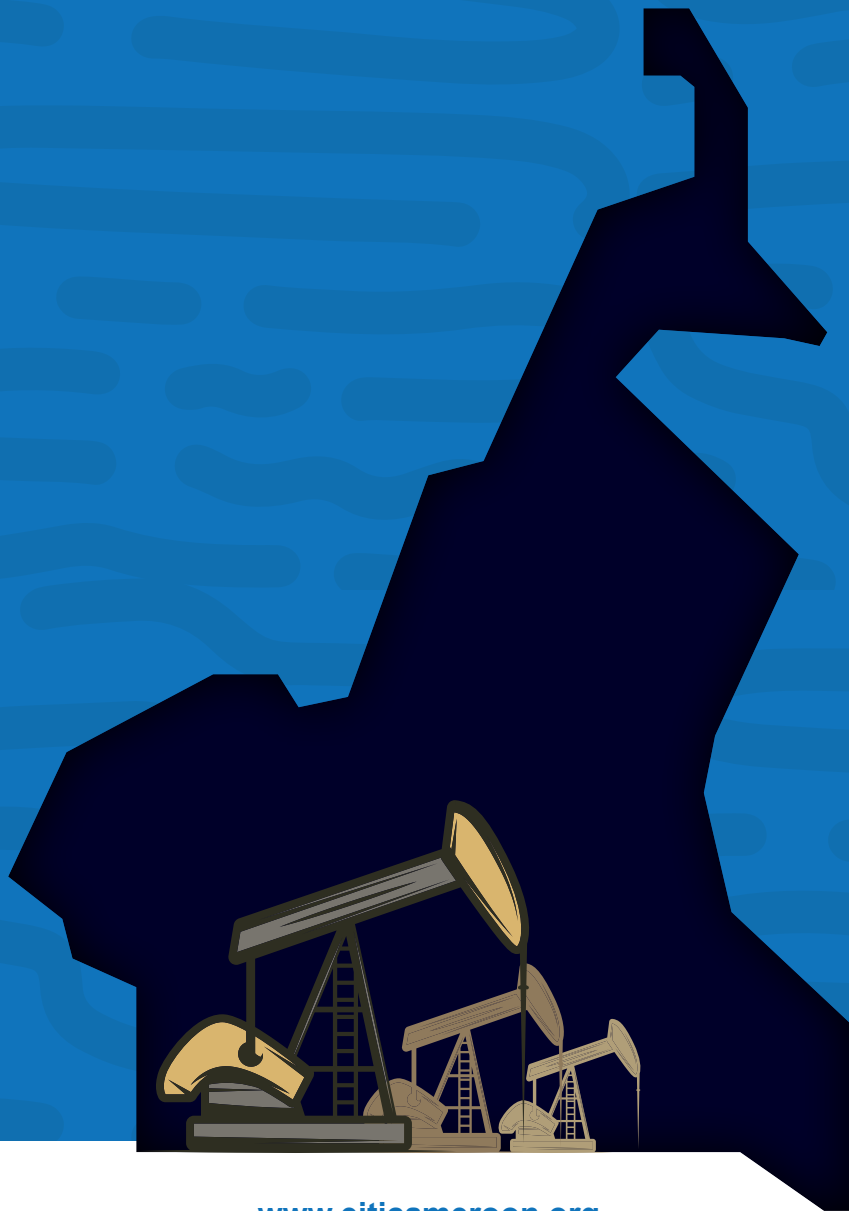
A l'analyse des informations contenues dans le présent rapport, il convient de dire que malgré les défis, la mise en œuvre de l'ITIE a généré en 2018 des résultats encourageants qui se manifestent à travers la modernisation du dispositif légal et institutionnel régissant la gouvernance des ressources extractives: la promulgation du décret n° 2018/6026/ PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), la promulgation de la Loi portant Code de transparence du 17 juillet 2018. L'on ne saurait passer sous silence l'entrée prochaine du nouveau Code pétrolier en vue d'accroître les revenus de l'Etat. Dans cette veine, il y a lieu de citer le renforcement du dialogue au sein du Comité, du débat autour des informations ITIE, etc.

Le Président du Comité ITIE adresse ses sincères remerciements aux différentes parties prenantes pour leur engagement au cours de la période sous revue et les exhorte à redoubler d'efforts pour la réussite de l'étape de la 2ème Validation qui démarrera, sauf, changement de calendrier par les instances internationales, le 29 décembre 2019.

**Le Président du Comité ITIE-Cameroun**  
M. Louis Paul MOTAZE







[www.eiticameroun.org](http://www.eiticameroun.org)